LE FRANCO 50¢
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 31 août 1990
Vol. 24 n° 35- 20 pages

De nouveaux enseignants prêts...

à lire en page 3

Un francophone innovateur

à lire en page 5

Les Championnats du monde d'orthographe (test préliminaire)

à lire en page 16

SOMMAIRE

• Edmonton

Le Congrès mondial acadien passe à une autre étape

par MARTYNE COUTURE

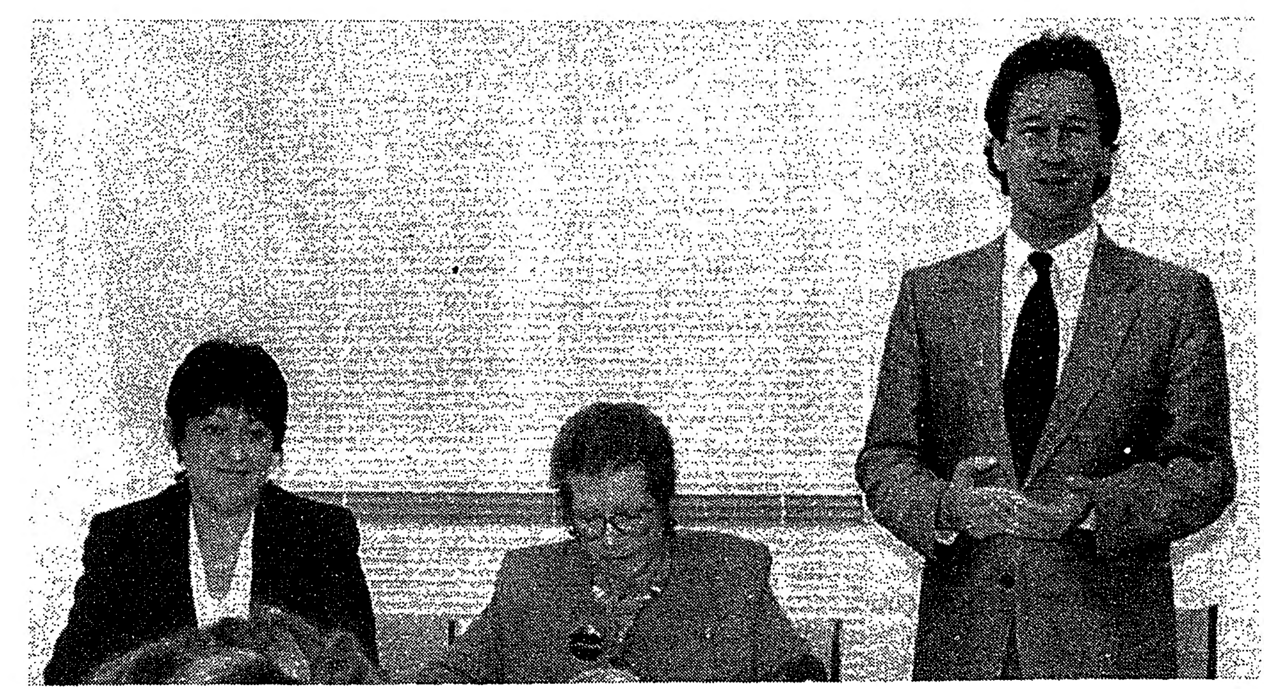
Les Acadiens feront parler d'eux au cours des quatre prochaines années! Le Congrès mondial acadien s'en vient et on a lancé officiellement la campagne de recrutement.

C'est en août 1994 qu'aura lieu ce grand rassemblement d'Acadiens dans les Maritimes. Le nom de la région-hôtesse sera dévoilé lors de la réunion de fondation du Congrès mondial acadien qui aura lieu les 28 et 29 septembre prochain à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Il y aura aussi élection du premier conseil d'administration du Congrès mondial acadien. Tous les Acadiens et amis de l'Acadie sont invités à participer à ce premier rassemblement.

Trois régions ont posé leur candidature afin de recevoir ce congrès: la région Chaleur, la péninsule acadienne et la région sud-est.

De plus, le logo du Congrès mondial acadien a été dévoilé, afin d'en faire la promotion en tant qu'ambassadeur acadien à travers le monde.

Enfin, une campagne de recrutement a été lancée afin de contribuer au succès de cette fête. La première carte de membre a été offerte à la présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta, madame France Levasseur-Ouimet, à titre de membre honorifique. Les Acadiens peuvent faire partie du Congrès mondial acadien à titre de membre actif et une invitation est aussi lancée à toute personne s'intéressant au monde acadien, en devenant membre de soutien.



M. Daniel Arsenault (membre du comité d'implantation du Congrès mondial acadien) fait ici le lancement de la campagne de recrutement, accompagné de Mme France Levasseur-Ouimet, (présidente de l'ACFA provinciale) première à recevoir une carte de membre et de Mme Jocelyne Verret-Chiasson (présidente de la Société des Acadiens de l'Alberta), membre du comité d'implantation.

(Photo Martyne Couture)

C'est en avril 1988 que l'idée d'un grand rassemblement mondial d'Acadiens est ressortie, ici en Alberta. Un an après avoir reçu l'appui moral de la Société nationale des Acadiens, un comité d'implantation est mis sur pied avec à sa tête André Boudreau (mai 1989).

La raison d'être principale de ce congrès est de développer des liens plus étroits entre les Acadiens de par le monde.

Le Congrès mondial acadien s'articulera autour de 4 volets: thématique (identité, communication, promotion), expression (culture, sports), tourisme (rencontres guidées, visites de familles), et organismes (participation des organismes acadiens).

• Edmonton

Un conseil jeunesse sur l'environnement consultatif ou indépendant?

par MARTYNE COUTURE

La jeunesse canadienne veut devenir le leader dans l'organisation de la jeunesse mondiale en vue de la conférence internationale sur l'environnement qui aura lieu au Brésil en 1992.

C'est ce que Sheila Risbud, vice-présidente externe du Groupe de travail sur l'environnement, a déclaré au Franco suite à la dernière rencontre du groupe en Nouvelle-Écosse.

En fait, «Groupe de travail sur l'environnement» est un nom temporaire; depuis la démission du ministre de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, les choses ont été au ralenti pour les jeunes du côté de l'environnement.

C'est que M. Bouchard avait dit qu'il était prêt à financer un Conseil indépendant de la jeunesse sur l'environnement. Mais depuis l'arrivée de Robert de Cotret, c'est une autre histoire. Selon Sheila Risbud, le nouveau ministre de l'Environnement ne veut pas d'un conseil indépendant de la jeunesse



Sheila Risbud

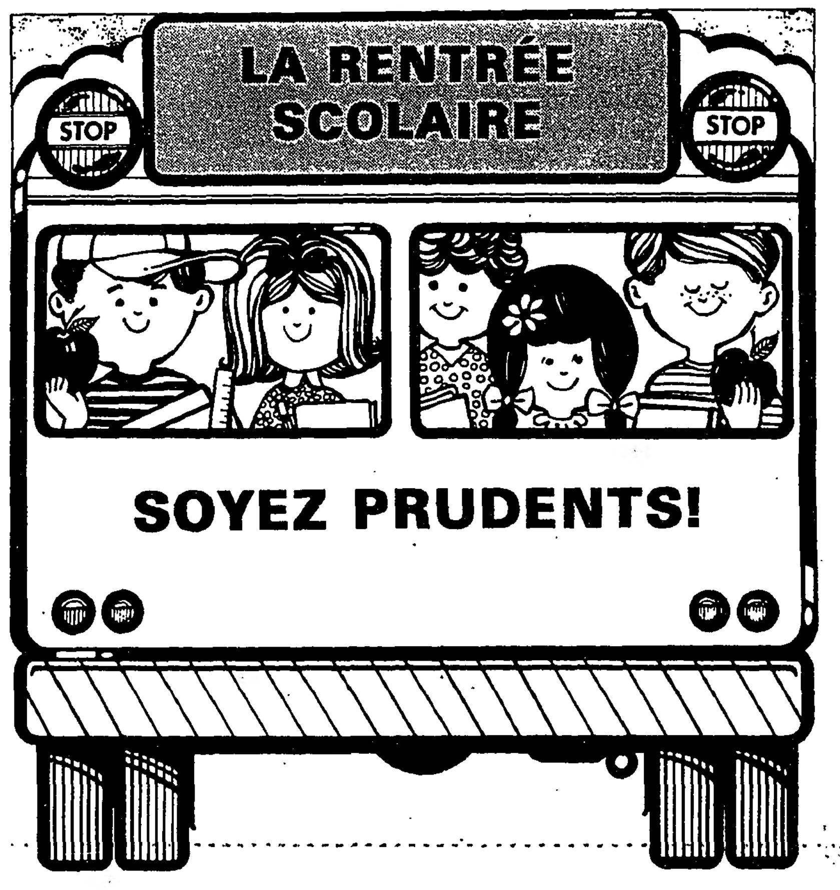
puisqu'il ne veut pas se faire critiquer.

On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait plutôt un comité consultatif de la jeunesse sur l'environnement, avec un processus de sélection où ce serait le ministre lui-même qui nommerait les jeunes sur ce comité. Mais le rôle d'un tel comité serait diminué s'il n'était que consultatif: il consisterait à faire affaire avec le ministre, donner l'opinion de la jeunesse canadienne sur tel ou tel sujet, sans avoir le pouvoir de critiquer les politiques gouvernementales en matière d'environnement. Et le ministre ne serait en aucun temps obligé de suivre ce que les jeunes lui recommanderaient.

En attendant, le Groupe de travail sur l'environnement a été invité à participer aux consultations finales du Plan Vert à Ottawa. De plus, n'ayant rencontré jusqu'à maintenant que les conseillers du ministre de l'Environnement, ils pourront finalement parler avec le ministre personnellement.

Lors de la rencontre du groupe en Nouvelle-Écosse, les jeunes ont discuté de stratégie à adopter avec le ministre, de ce

(suite en page 2)



Au national...

• Ottawa

À quoi ressemblera le fameux Plan Vert?

APF - La version définitive du Plan Vert devrait être déposée en Chambre cet automne, mais bien malin qui pourrait dire ce que contiendra cette stratégie nationale pour la protection de l'environnement. En fait, on est encore loin d'un large consensus au sein des principaux intervenants canadiens, quant aux types d'intervention à privilégier.

Les groupes écologistes ont exprimé leur «profonde déception» par rapport au document synthèse des consultations sur le Plan Vert. Ils trouvent que le document est «vague» et «simpliste», qu'il «manque de substance» et qu'il n'est guère plus «qu'une liste d'achats de belles idées environnementales». Mais plus que tous, les écologistes ne veulent pas que les détails du Plan Vert soient discutés derrière des portes closes au Cabinet des ministres, et veulent que le public soit mis dans le coup avant le dépôt de la politique en Chambre.

Les autochtones de leur côté ont rejeté «ce soi-disant processus de consultation». Selon le leader de l'Assemblée des premières Nations, Georges Erasmus, le gouvernement a évité de rencontrer certains groupes autochtones dans ses consultations. «On ne veut pas légitimiser ce processus du consultation imposé au peuple autochtone et au peuple canadien».

Quelques 400 représentants d'organismes non-gouvernementaux, de l'industrie et du gouvernement ont participé pendant deux jours à Ottawa à une séance de synthèse des consultations sur le Plan Vert, en vue de définir les priorités avant le dépôt de la politique gouvernementale en matière d'environnement. En résumé, les participants qui étaient répartis dans 22 ateliers s'entendent pour dire que le gouvernement fédéral doit exercer un leadership dans le domaine de la protection de l'environnement, et que le public doit être davantage informé si on veut qu'il participe à l'effort national.

On a proposé la création d'un poste de «vérificateur-général à l'environnement», qui surveillerait la mise en place des politiques gouvernementales, de la même façon que le vérificateur général du Canada se penche annuellement sur les états financiers du pays. Il n'y a cependant pas eu de consensus sur le projet d'une Charte des droits environnementaux. On a soulevé la possibilité de créer une «taxe verte», mais sans plus.

Dans le domaine de l'énergie, on a proposé que toutes les nouvelles habitations soient isolées en s'inspirant des maisons R-2000. On aimerait aussi que tous les bâtiments existants soient rénovés pour respecter ces nouvelles normes. Le gouvernement fédéral, ajoute les participants à cet atelier, devrait même financer les recherches du secteur privé sur les énergies renouvelables.

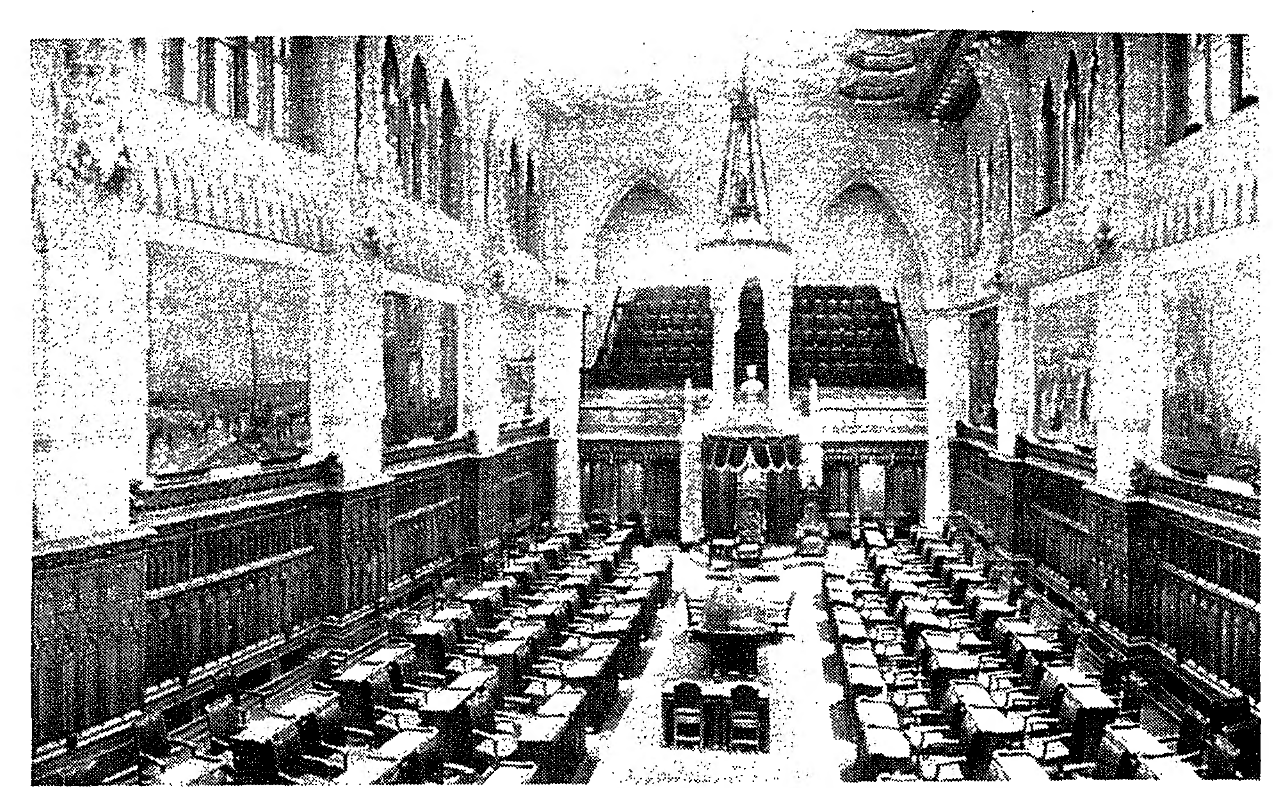
La première grande action environnementale dans l'Artique serait de faire l'inventaire et le nettoyage des déchets, dont le coût est estimé à 180 millions. On souhaite aussi réduire à zéro l'émission de produits chimiques dans cette région du pays d'ici 10 ans.

On veut que le gouvernement conserve un nombre important de terres humides, protège et rehausse l'habitat faunique, et protège les espèces en danger au Canada.

On réclame une politique nationale sur la forêt. On veut que le gouvernement complète le réseau des parcs nationaux en créant cinq nouveaux parcs, de même que trois parcs marins d'ici 1995. On veut une gestion durable de la ressource en ce qui concerne les pêches.

On réclame une politique fédérale des eaux pour 1991, de même qu'un plan pour éliminer les substances toxiques. On a évoqué l'idée d'une taxe pour améliorer la qualité de l'air.

On veut des politiques claires en ce qui concerne les substances toxiques, et la disposition des déchets. On veut que le gouvernement crée des mesures d'encouragement pour le recyclage des produits toxiques.



Chambre des communes à Ottawa

On a soulevé l'importance du partenariat entre l'industrie, le gouvernement et les écologistes pour la réussite du plan environnemental. On croit que la jeunesse «partenaire clé» et les autochtones «partenaire crucial» de même que les employés des entreprises ont un rôle important à jouer à ce niveau.

Le ministre de l'Environnement, Robert René de Cotret, insiste de son côté sur l'importance de fixer des priorités en fonction des ressources financières. «Il faut faire des choix dès cet automne» a dit le ministre aux 400 participants à la séance de synthèse des consultations sur le Plan Vert. «Il faut définir des cibles et des échéanciers». Reste maintenant à savoir quelles cibles le gouvernement décidera d'inclure dans son Plan Vert.

• Ottawa

Le fédéral doit agir immédiatement dans le dossier environnement

APF - Le changement atmosphérique, la gestion des déchets et la qualité de l'eau sont, selon les Canadiens, les trois dossiers environnementaux qui méritent le plus d'attention de la part du gouvernement fédéral.

C'est ce qui ressort des consultations publiques sur le Plan Vert organisées par Environnement Canada entre le 18 avril et le 12 juin partout au pays. Ces consultations avaient pour but de préparer la politique du gouvernement fédéral en matière d'environnement, le Plan Vert, qui sera rendu public cet automne. Les idées émises durant ces consultations publiques sont contenues dans une brique de 232 pages intitulée «Compte rendu des consultations sur le Plan Vert».

Selon les Canadiens qui ont participé au processus de consultation, le gouvernement doit agir immédiatement dans le domaine de l'environnement et même prendre des initiatives encore plus hardies. Paradoxalement, le degré de confiance de la population canadienne à l'égard de leur gouvernement est peu élevé. Lors des consultations, les participants ont exprimé «un certain cynisme», en se demandant si le gouvernement était réellement à l'écoute, et s'il tiendrait compte de l'avis du public.

Les participants reconnaissent que le coût des interventions en environnement est une contrainte importante, et appuient l'idée d'une «taxe verte», dont les revenus seraient consacrés à des interventions en environnement. Le secteur industriel de son côté est inquiet de telles taxes sur l'économie canadienne.

On considère que le gouvernement fédéral doit servir de modèle en matière de gestion environnementale. On compte beaucoup sur lui pour montrer le chemin dans les domaines des approvisionnements, du recyclage, de l'élimination des déchets, des politiques et de la législation.

On a exprimé une profonde préoccupation quant à la gestion des déchets et souhaité un plus grand nombre de programmes d'éducation et de sensibilisation. Les participants ont dit souhaiter la mise en application du principe des 4 «R», c'est-à-dire: réduction, réutilisation, recyclage et récupération.

La qualité de l'eau potable est aussi une source d'inquiétude. Les participants aux séances d'information demandent une tarification plus adéquate de l'eau pour protéger la ressource.

Le réchauffement de la planète fait peur. On est conscient qu'il aura une incidence énorme sur l'avenir économique du pays et sur l'écosystème. Beaucoup estiment que cette question exige des efforts de coopération immédiats.

Les participants juge «primordial» d'avoir plus d'information sur toutes les questions environnementales. Une information qu'on souhaite concise, plausible, facilement accessible, et compréhensible pour les profanes.

Enfin, l'éducation en matière d'environnement est perçue comme une façon de changer les valeurs et les attitudes et d'inciter le public, et surtout la jeunesse, à tenir compte de l'environnement dans ses gestes.

Conseil jeunesse...

(suite de la page 1)

qu'ils veulent et de ce qu'ils vont faire. On y a aussi discuté de la pertinence d'établir un comité consultatif des jeunes sur l'environnement: «Après discussions nous croyons qu'un conseil consultif est mieux que rien» affirme Sheila Risbud.

Il existe déjà une «Table ronde nationale sur l'environnement» où des personnalités bien connues siègent. Les idées semblent y être, mais ce sont tous des gens fort occupés et on manque de temps. Ce comité, même s'il est financé par le gouvernement, est indépendant. Alors, s'il en existe déjà un du côté des adultes, pourquoi pas un du côté jeunesse? «Le ministre a peur que la jeunesse soit plus critique, plus drastique dans ses positions», selon Sheila Risbud.

Mais il existe aussi une certaine peur du côté du groupe: et si le ministre disait non à la formation de ce comité? Lors de la conférence «Pour notre avenir à nous tous» tenue en Norvège, les Canadiens se sont faits les leaders tout au long de la rencontre, en plus de prendre les devants pour l'organisation de la rencontre de 1992 au Brésil: «Nous avons fait une promesse au niveau international. On ne voudrait pas ne pas pouvoir la tenir» ajoute madame Risbud.

En matière d'environnement, le Canada est mieux organisé au niveau financier selon madame Risbud. De plus, il semblerait que le Canada ait plus de potentiel puisque les jeunes le représentant au niveau de l'environnement ne sont affiliés à aucune organisation religieuse ou politique.

La prochaine rencontre du Groupe de travail sur l'environnement aura lieu les 15 et 16 septembre prochain.

À la 3...

• Edmonton

De nouveaux enseignants prêts à relever le défi

par MARTYNE COUTURE

Pour la troisième année consécutive, une semaine d'orientation a été organisée à Edmonton pour les nouveaux professeurs venant enseigner en Alberta.

Ces jeunes professeurs, provenant en majorité du Québec, viennent enseigner un peu partout en Alberta pour la prochaine année scolaire. La plupart iront en régions, dans des écoles d'immersion.

C'est souvent tout un choc, qu'il soit culturel, politique ou linguistique, que de se retrouver dans une toute nouvelle province. Mais ces enseignants semblent prêts à relever le défi: «Tu t'en vas vers quelque chose de nouveau, de nouvelles ambitions» affirme Line Potvin du Lac St-Jean au Québec. Line, après avoir fait de la suppléance pendant 3 ans au Québec, a décidé de venir en Alberta afin d'obtenir un poste à temps plein en tant qu'enseignante. Elle se retrouvera à Drumheller, tandis que Luc Tremblay, venant lui aussi du Lac St-Jean, ira enseigner à Fort McMurray. «Ce n'est pas le fait de m'en aller loin qui me dérange; j'habite au Lac St-Jean, je sais ce que c'est! C'est surtout l'inconnu qui me fait un peu peur» de dire Luc.



Tout à la fois heureux et craintifs, Luc Tremblay, Line Potvin et André Tremblay, tous trois originaires du Québec, ont participé à la semaine d'orientation pour les nouveaux professeurs.
(Photo Martyne Couture)

Mais tous croient que cette semaine peut leur être bénéfique afin de s'adapter de façon plus rapide et adéquate à l'Alberta. Malheureusement, cette semaine d'orientation n'est pas offerte à tous les nouveaux arrivants; les commissions scolaires paient pour que leurs nouveaux enseignants demeurent à Edmonton durant 5 jours. «Et ce n'est pas toutes les commissions scolaires qui sont prêtes à payer. Nous voudrions, au cours des prochaines années, que ce soit tous les nouveaux professeurs qui puissent bénéficier de cette semaine; mais certaines commissions scolaires ne comprennent pas les difficultés auxquelles font face les nouveaux arrivants ici», affirme Noël Gour, directeur de la semaine d'orientation.

Malgré tout, près d'une centaine d'enseignants francophones auront participé à cette semaine d'orientation. Adaptation au milieu, explication sur la situation des francophones minoritaires d'ici, changements depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, préparation des premières semaines de cours, autant de détails dont les nouveaux arrivants ont pris connaissance durant cette semaine.

• Provincial

Réactions positives face à la nomination d'Adrien Bussière

par MARTYNE COUTURE

Les réactions sont unanimes suite à la nomination de M. Adrien Bussière au poste de directeur régional pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest au Secrétariat d'État.

Cette nomination fait bien des heureux du côté des francophones. Adrien Bussière est quelqu'un d'ici, qui connait la communauté francophone, et qui, surtout, connait le dossier des écoles francophones en Alberta puisqu'il était auparavant directeur au Language Services Branch du ministère de l'Éducation.



Viviane Beaudoin

C'est un bon point pour la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA): «C'est quelqu'un venant du milieu de l'éducation, alors il sera plus compréhensif» affirme la présidente de la FPFA, madame Vivian Beaudoin. D'ailleurs, la Fédération a déjà pris contact avec M. Bussière et on se dit très confiant.

La présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) aussi a rencontré le nouveau directeur régional du Secrétariat d'État: «On est content parce qu'on le connait, il est très ouvert. Nous sommes certains que ça va bien aller» déclare Anik Giguère.

Tandis que du côté de l'ACFA provinciale, même réaction: «C'est un Franco-Albertain et cela nous fait plaisir parce qu'il connait la situation des francophones d'ici» déclare la présidente, madame France Levasseur-Ouimet. Elle ajoute qu'il faut laisser le temps à M. Bussière d'entrer dans ses fonctions.

Et du côté des régionales de l'ACFA, c'est avec le même plaisir que l'on a accueilli cette nomination. Annette Labelle, présidente de l'ACFA régionale de Calgary: «Ce choix est fantastique. Nous avons déjà travaillé avec lui et nous ferons un pas en avant grâce à quelqu'un qui connait notre situation». Affirmant qu'il était difficile auparavant de se faire entendre, Mme Labelle a confiance que les francophones seront maintenant traités de façon égale. «Personne ne pourra jouer M. Bussière, il sera juste envers tout le monde».

Finalement, à Edmonton aussi on se dit très heureux de constater que c'est quelqu'un qui est au courant des besoins de la communauté francophone. «Je suis sûre qu'il fera un bon travail. C'est un homme ayant une grande intégrité» affirme la présidente de l'ACFA régionale d'Edmonton, madame Christiane Spiers.

M. Bussière a donc beaucoup de pain sur la planche s'il veut satisfaire ces attentes que l'on a exprimées suite à sa nomination au Secrétariat d'État.

• Saint-Paul

La SPDAH est déboutée en Cour

par PIERRE BRAULT

La Cour du Banc de la Reine a rejeté la demande d'injonction déposée par la St.Paul & District Association for the Handicapped pour empêcher l'ouverture de la nouvelle école homogène francophone dans les locaux de l'école New Hope qui abritait les services de cette association.

La requête a été rejetée par le juge à cause des inconvénients que cela aurait causé aux 69 étudiants de la nouvelle école.

Dans une entrevue accordée au St.Paul Journal, M. Dennis Duchesneau, porte-parole de l'Association, mentionne que l'Association continuera à lutter en demandant à la Cour de se prononcer sur le cas. On attend que la Cour décide d'une date. Selon lui, même si le procès a lieu en septembre au moment où l'école francophone sera ouverte, cela n'influencera nullement la Cour.

Selon ce que nous comprenons, l'Association veut qu'on lui remette l'école New Hope pour y reloger une classe et donner des services spécialisés à six jeunes handicapés, les



Jim Dinning

parents de ces six enfants ne voulant pas qu'ils soient intégrés dans le système régulier étant donné que ces jeunes souffrent de handicaps multiples et que cela ne serait pas dans leur intérêt.

L'Association a fait paraître dans le St.Paul Journal, une annonce publicitaire demandant le support de la population en signant une pétition et en faisant pression sur le ministre de l'Éducation Jim Dinning et le député du comté John Drobot.

À l'intérieur de cette publicité, l'Association maintient qu'elle n'est pas contre l'établissement d'une école homogène francophone.

L'Association dit croire aussi que l'école New Hope n'appartient ni au ministère de l'Éducation, ni au Conseil scolaire du district 2228, mais ne dit pas qu'elle lui appartient, se contentant d'affirmer qu'elle croit fermement qu'elle a un intérêt substantiel dans cette école.

On peut se demander pourquoi le ministre de l'Éducation a invité le Conseil scolaire du district no 2228 à se servir de l'école New Hope pour y loger l'école homogène francophone si le ministère n'en est pas le propriétaire?

Dans une lettre à l'éditeur, publiée dans le St.Paul Journal, M. Duchesneau mentionne que l'école New Hope a été construite grâce à la générosité de la population et aux efforts des bénévoles.

Cette école aurait-elle fait l'objet de négociations entre le ministère, le Conseil scolaire et l'Association lors de l'intégration des jeunes handicapés dans le système régulier? À qui appartient effectivement cette école?

Ils ne comprendront donc jamais?

Le surintendant du Conseil des écoles publiques d'Edmonton a recommandé, lors de la réunion du Conseil, mardi dernier, que le Conseil refuse une école publique francophone aux parents qui en ont fait la demande en juin dernier.

La raison invoquée est que la Loi scolaire albertaine n'est pas assez explicite pour permettre au Conseil de prendre une décision éclairée. En juin, le Conseil avait dit attendre des directives du ministère avant de prendre une décision.

Il y a à peine une semaine, Jim Dinning déclarait qu'il n'y avait aucun empêchement à l'établissement d'une école publique francophone à Edmonton. Margré tout, le Conseil refuse de répondre à la Section 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Comme le dit si bien l'adage: il n'y a rien de pire qu'un aveugle qui ne veut pas voir. Le Conseil des écoles publiques refuse de faire face à la réalité. Selon un rapport administratif, le Conseil aurait dénombré 18 enfants dans son district qui sont éligibles selon la Charte. Comme rapport c'est très éloquent. Et on parlera ensuite de bonne foi. Cela démontre jusqu'à quel point on prend la requête des parents au sérieux. On rit tout simplement d'eux à la face du public.

Une consultation sommaire démontre hors de tout doute qu'il y a au moins une centaine d'enfants éligibles dans le district et la ville d'Edmonton, sans compter les autres enfants des environs. Les administrateurs et commissaires ne veulent tout simplement pas que les francophones viennent les troubler dans leur sommeil. Et on prêchera ensuite la tolérance, le respect des droits des citoyens canadiens.

Éditorial

Tout cela n'est que de la foutaise et restera de la foutaise tant et aussi longtemps que les élus anglophones n'auront pas compris qu'ils doivent travailler étroitement avec les francophones afin que ces derniers aient les mêmes services éducationnels qu'eux, s'ils veulent réellement bâtir un pays fort, tolérant, uni.

Il est évident que le Conseil scolaire va jouer la plus belle partie de ping-pong avec le ministère tant et aussi longtemps que ce dernier ne déposera pas ses nouvelles dispositions ou qu'il n'imposera pas l'établissement de l'école comme cela s'est produit à Legal et à Saint-Paul. Et que prendra-t-on comme balle, les francophones, évidemment, eux qui tentent d'obtenir leurs droits à une éducation dans leur langue et qui le font de manière pacifique et selon le système démocratique en usage au Canada. Et le Conseil accusera ensuite le ministre d'imposer l'école par les pouvoirs qui lui sont conférés.

Bien naïfs sont ceux qui croyaient que lorsque la Cour suprême aurait prononcé son verdict dans le cas Mahé/Bugnet, le cas serait réglé et que toutes les commissions scolaires du pays se plieraient de bonne grâce à cette décision.

On réalise aujourd'hui qu'ils sont encore nombreux les élus et administrateurs anglophones qui n'ont rien compris, ne veulent tout simplement rien comprendre et ne comprendront probablement jamais. Malheureusement pour nous, francophones, les élus et administrateurs s'amusent à faire interpréter les textes de lois par les avocats et cela leur permet de jouer avec les francophones, comme un chat joue avec une souris.

Il faudra donc, encore une fois, lutter, brandir des pancartes, tenter de négocier avec des gens qui ne veulent rien savoir et qui attendent d'être au pied du mur pour agir.

Mais qu'à cela ne tienne, je prédis que la communauté francophone d'Edmonton aura son école française publique dès l'automne prochain, la première en Alberta. Ténacité et persévérance sont deux belles qualités que les francophones connaissent très bien et dont ils savent se servir depuis très très longtemps.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Meilleurs voeux de succès à tous les étudiants!

C'est déjà la rentrée scolaire. Mon Dieu, que le temps passe vite. Des milliers de jeunes Albertains prendront le chemin de l'école le 4 septembre prochain. Les jeunes étudiants franco-albertains de Legal et Saint-Paul vivront une nouvelle expérience, celle de fréquenter une école française où tout se passe en français du matin au soir. Le personnel enseignant et de soutien de ces deux écoles vivra aussi une expérience fort enrichissante en travaillant dans un milieu presqu'exclusivement francophone et en aidant les étudiants à bien apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle le français.

Il ne fait aucun doute que l'établissement de ces deux nouvelles écoles aura des répercussions bénéfiques sur ces deux communautés et que la flamme du flambeau de la fierté n'en sera que fortifiée. Et ceux qui étaient contre l'établissement de l'école française se rendront à l'évidence qu'il n'y avait effectivement aucune raison valable pour refuser le droit aux francophones à une éducation de qualité égale à celle des anglophones. Ils réaliseront qu'ils en ont fait une tempête dans un verre d'eau. Ils verront aussi qu'une école française c'est un atout de plus pour rendre une communauté vivante, travaillant et s'amusant ensemble, et même pour attirer de nouveaux citoyens dans leur ville et village.

À tous les jeunes étudiants franco-albertains qui fréquenteront une école homogène française en septembre nous disons: Soyez fiers d'être des francophones, des Franco-Albertains, des Canadiens français et de parler cette belle langue française; parlez votre langue le plus souvent possible, à la maison, à l'école, évidemment, en public, au restaurant, dans les magasins, enfin partout; ne vous occupez pas de vos amis ou des autres jeunes qui peuvent passer des remarques désobligeantes parce que vous parlez le français. S'ils le font c'est parce qu'ils n'ont rien compris et qu'ils n'ont aucun respect envers vous, votre langue, votre culture, votre famille, vos ancêtres. Ils ne sont probablement pas de vrais amis.

Participez aussi aux organisations francophones. Joignez les rangs de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) de votre région et rencontrez des jeunes de d'autres coins de la province qui vivent comme vous en français. Vous verrez c'est stimulant et intéressant et vous y apprendrez beaucoup de choses qui vous aideront à mieux vous préparer à entrer dans le monde des adultes.

L'équipe du journal Le Franco se joint à tous ses lecteurs et lectrices pour souhaiter à tous les étudiants francophones une bonne année scolaire et au personnel enseignant et de soutien, persévérance, patience et courage en ce début d'année scolaire. Et surtout n'oubliez pas la première édition du Franco-Jeunesse en octobre prochain.

PIERRE BRAULT

• Île-du-Prince-Édouard

La construction d'un pont serait dommageable pour l'environnement

APF - La construction d'un pont reliant le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard présente des risques environnementaux «inacceptables», et ce projet devrait être «abandonné».

Le rapport de la Commission du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement portant sur le projet de raccordement fixe dans le détroit de Northumberland est sans équivoque. Après avoir pesé le pour et contre et écouté des centaines de citoyens lors d'audiences publiques, la Commission a cerné «plusieurs impacts éventuellement défavorables, qui, réunis, sont vraiment inquiétants», lit-on dans le rapport de près de cinquante pages qui a été récemment rendu public.

La Commission craint que des amoncellements de glace contre les piles du pont provoquent un retard d'une ou deux semaines de la débâcle, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur la faune marine, les pêches et le microclimat de l'agriculture côtière. La glace a d'ailleurs été un important sujet de discussion lors des audiences publiques.

On craint aussi qu'une baisse de la température de l'eau, consécutive à la construction d'un pont et à un retard de la débâcle de deux semaines, ait des conséquences sur la mue et le taux de croissance des homards. L'amoncellement de glace risque également d'aggraver le râclage des frayères par la glace, conclut la Commission. En outre, ajoute-t-elle, la construction d'un lien fixe perturberait les routes de migration des poissons, sans compter le danger d'un déversement majeur de substances dangereuses pendant la construction.

Enfin, la Commission juge «peu vraisemblable» qu'on trouve des solutions acceptables pour dédommager une grande partie des 600 employés des traversiers de Marine Atlantique, qui se retrouveraient au chômage une fois le pont ouvert. Les emplois directs créés à long terme par l'ouverture du pont seraient, estime la Commission, «de qualité inférieure» aux emplois perdus par les employés de Marine Atlantique. Quant à l'étape de la construction du pont, la majorité des avantages économiques seraient accaparés par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, et non par l'Île-du-Prince-Édouard. À tout le moins, on reconnait qu'un pont résoudrait les problèmes actuels de transport des marchandises à destination et à partir de l'Île.

Même si l'option tunnel n'était pas à l'ordre du jour des audiences publiques, la Commission est d'avis qu'un tunnel routier ou ferroviaire pourrait «être un mode de transport acceptable». Elle estime aussi qu'un meilleur service de traversiers pourrait satisfaire les besoins de transport amélioré entre l'Île et le Nouveau-Brunswick.

Le ministre fédéral des Travaux publics a mal réagi au rapport de la Commission. Elmer McKay s'est dit «déçu» que les recommandations de la Commission n'aient pas fourni plus d'indications sur les améliorations à apporter pour permettre au gouvernement d'aller de l'avant avec le projet de construction d'un pont.

Le rêve d'un lien fixe avec l'Île-du-Prince-Édouard remonte aux années '60. Ce n'est que depuis 1985 que l'intérêt pour la construction d'un lien fixe entre les deux provinces a repris, à la lumière de deux propositions de construction d'un raccordement fixe en provenance du secteur privé.

Le pont aurait 27 kilomètres, dont 13 kilomètres au-dessus du détroit. Sa construction devrait durer cinq ans, et générer de 5000 à 7000 années-personnes en emplois directs, et de 1000 à 1500 emplois indirects.

En janvier 1988, la population de l'Île-du-Prince-Édouard s'était prononcée en faveur d'un lien fixe dans une proportion de 60 pour 100.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Calgary

Un francophone innovateur

par SUZANNE SAWYER

Louis Berard est présentement le seul disc jockey à Calgary à posséder le système «Laser Karaoke Disc». Et c'est un francophone!

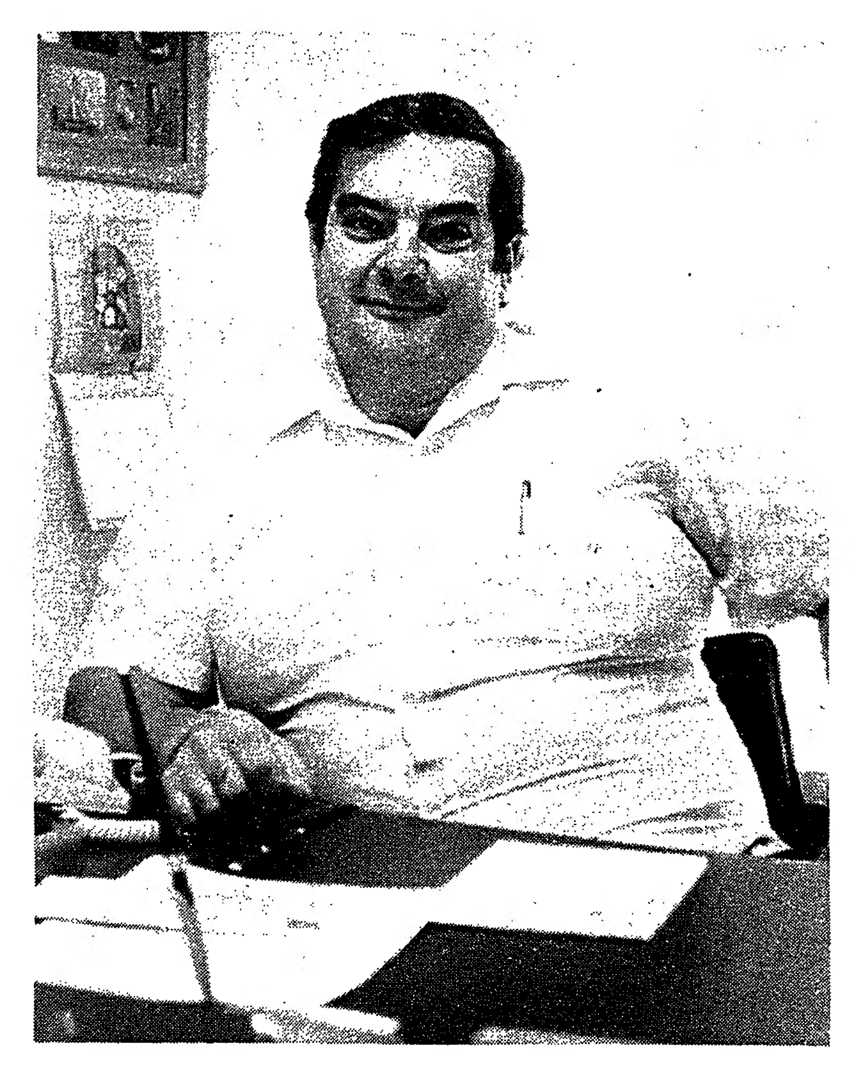
Ce système est ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché. Vous avez sans doute vu les vidéos à la télévision des chansons du palmarès. Et bien le système Karaoke projète ces vidéos sur grand écran. La musique joue à l'arrière-plan, les paroles à chanter apparaissent au bas de l'écran et VOUS êtes la vedette qui chante avec le système. Tous les éléments pour que la fête soit des plus amusantes. L'étoffe d'une vraie bonne soirée. Des disques francophones sont sur commande. Ne reste plus qu'à être assez brave pour combler vos désirs secrets... d'être «star pour un soir»... Le défi est lancé.

En juillet dernier, M. Louis Berard (auparavant de Music Meet) ouvrait officiellement les portes de sa nouvelle compagnie de service de musique. «Elite entertainment» géré par sa femme Andréa Berard offre ses services à tous ceux qui planifient des éléments spéciaux tels que mariages, soirées organisées, danses de Noël, etc. À ses nouveaux bureaux, les téléphones ne cessaient de sonner. Il est déjà très occupé.

Louis Berard a fait ses débuts dans la communauté anglophone de Calgary, mais suite à son association avec la Société éducative du Projet Conjoint de l'Alberta en tant que stagiaire à l'ACFA régionale de Calgary, il a vite vu qu'il y avait un grand besoin dans cette communauté d'un service de disc-jockey francophone. Ayant complété les cours de formation le qualifiant comme agent de développement communautaire, Monsieur Berard a décidé de répondre aux besoins en divertissement musical de sa communauté.

Il a déjà l'expérience de la cabane à sucre lorsqu'il fut disc-jockey pour la danse organisée par l'ACFA. Plus récemment au Festival francophone, il animait une soirée où étaient présents Jacques Chauvin et Jean Chrétien.

Entre temps, Louis Berard travaille toujours à l'ACFA régionale de Calgary et continue son travail de stagiaire en tant qu'agent de développement communautaire.



Louis Berard

• Edmonton

Nouvelle publication sur le prix des maisons

Les propriétaires qui veulent se tenir au courant de la valeur de revente de leur maison, ont maintenant un outil de plus à leur disposition. En effet, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vient de publier le premier numéro de l'«Enquête sur le prix des maisons à Edmonton». Fait à souligner, cette publication est disponible en français à Edmonton.

«Beaucoup de gens ne connaissent pas la valeur de revente de leur maison», a dit Laurie Scott, analyste principal de marché à la SCHL. «Notre nouvelle publication sera utile tant aux propriétaires qu'à ceux qui envisagent l'achat d'une maison», a-t-il poursuivi.

«Notre enquête fournira les prix estimatifs de quatre genres de maisons standards; ces données permettront au lecteur d'avoir une idée approximative de la valeur de sa propre maison», de dire M. Scott. En outre, l'enquête fournira des données sur les prix de l'année précédente, de sorte que l'on pourra suivre de plus près les fluctuations du marché immobilier à Edmonton.

«Grâce à cette publication, les consommateurs bénéficieront de renseignements à jour, sur la valeur d'un placement très important, leur maison,» a ajouté M. Scott.

L'enquête se veut un complément aux statistiques de ventes interagences (MLS) que fait paraître chaque mois le Edmonton Real Estate Board. Quatre types de maisons standards, répartis selon leur âge, leur taille et leurs caractéristiques, ont été sélectionnés comme échantillon représentatif, et l'enquête est menée dans huit districts de la région métropolitaine d'Edmonton. Les prix de ces maisons sont déterminés par des évaluateurs qualifiés de la SCHL, au moyen des ventes interagences (MLS) trimestrielles.



SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous
L'ENQUÊTE SUR LE PRIX DES MAISONS À EDMONTON
Succursale D'Edmonton
Juin 1990
BUNGALOW
MAISON À DEUX ÉTAGES
MAISON EN RANGÉE EN COPROPRIÉTÉ
BUNGALOW PLUS ÂGÉ

Cette publication n'est disponible présentement que pour la ville d'Edmonton. Si les résultats sont positifs, on envisage de le faire pour Calgary.

Il est possible de se procurer cette enquête en communiquant avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Les Anti-coquilles participent au lave-auto provincial

Le samedi 11 août, les Anti-coquilles de Bonnyville ont participé au lave-auto provincial de Francophonie jeunesse de l'Alberta, afin d'amasser des fonds pour le comité provincial et les groupes régionaux.

À Bonnyville, le lave-auto eut lieu au poste d'essence FasGas de 11h à 15h. La température était idéale pour cette activité. Les participantes se sont bien amusées et tous les clients partirent avec des autos très propres.

En bref...

Un nouveau commandant

Le 6 août dernier la base des Forces canadiennes de Cold Lake accueillait son nouveau commandant le Colonel Ed McGillivray qui remplace le Colonel Dave Jurkowski, qui occupera un nouveau poste à Ottawa.

Le Colonel McGullivray est natif de l'Alberta et était en poste à la base des Forces canadiennes à Baden-Soellingen en Allemagne de l'Ouest.

Il sera en charge de 2900 militaires, 460 employés civils et de 3300 personnes rattachées à la base.

Tom Siddon rencontre Ernest Houle

Une première rencontre entre le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon et le chef de la bande Goodfish Lake Ernest Houle semble avoir été cordiale et avoir satisfait le chef de cette bande du moins en ce qui a trait aux quelques sujets qu'ils ont abordés. Cette réserve indienne est située dans la région de Cold Lake.

La sauce s'est toutefois gâté lorsqu'un autochtone a décidé de brûler le pont de bois du chemin de fer, qui permet à la base militaire de Cold Lake de recevoir le carburant qui sert aux avions, pour démontrer son support à la cause des Mohawks d'Oka. La bande s'est dissociée de cet acte individuel.

Levée de fonds

La Société historique de Bonnyville et de la région continue à recevoir des dons pour la construction de son musée qui avance à grand pas. Madame Lucienne Croteau a récemment présenté un chèque de $5000 au nom de la grande famille Croteau qui est arrivée au Canada en 1666 et à Bonnyville en 1907. La famille Croteau aura une plaque soulignant l'histoire de cette belle famille.

Une nouvelle glissoire

Les jeunes de Falher pourront s'en donner à coeur joie sur la nouvelle glissoire dans le Parc de la Capitale du miel au Canada. En effet, la ville vient de remplacer l'ancienne glissoire devenue trop dangereuse. La nouvelle glissoire de couleur orange est à son plus haut niveau à 26 pieds du sol et a été fabriquée de matière plastique et traitée contre les intempéries. Elle a coûté $8000 dont $4500 provient du Comité du bingo de Falher, $2255 du Lions Club local et la ville a payé la différence.

Prompt rétablissement Marlène

L'équipe du journal Le Franco se joint à tous les membres de l'ACFA régionale de Calgary pour souhaiter un prompt rétablissement à Marlène Boëda, l'agente communautaire à la régionale qui est présentement en convalescence.

• Caraquet

«J'ai enfin trouvé l'Acadie»

par HUBERT HEULOT
JOURNAL LE PLUS

Lui, c'est Simon, 73 ans et sa femme, Stella. Des Broussard, cajuns de la Nouvelle-Orléans. Ils ont fait une découverte formidable cette année, ils ont enfin trouvé l'Acadie. Depuis dix ans, ils la cherchaient, sur la trace de leur ancêtre «Beausoleil» Broussard. Depuis une semaine, ils sont émerveillés: «À Caraquet, on a trouvé l'Acadie qu'on a perdue chez nous».

Simon est un Broussard, descendant de Joseph, le fameux «Beausoleil» Broussard qui a résisté aux Anglais avant de s'enfuir en Louisiane. À 73 ans, dans ses yeux clairs la joie du bonheur inattendu: il a trouvé l'Acadie.

Sa femme le dit avec lui: «Ici, on a trouvé ce qu'on a perdu chez nous».

L'Acadie, Simon et Stella l'ont cherchée en Nouvelle-Écosse sur la trace de leur ancêtre «Beausoleil» Broussard, à Louisbourg, à Grand-Pré. «Tout le monde parlait anglais!» Ils ont été déçus.

C'est tout de même là qu'ils ont retrouvé le fil de l'Acadie. C'est un Français qui le leur a tendu. Un Français rencontré à Grand-Pré en 1983. Un ostréiculteur de la région de Marennes qui leur a dit qu'à Caraquet aussi, il y avait des huîtres.

«Je suis fier d'être ici. Je ne savais pas qu'il existait une place comme celle-là», raconte Simon. «Ici, les gens sont fiers!».

Tous deux ont l'air émerveillés. Émerveillés par la propreté des propriétés. Émerveillés par tous ces enfants qui apprennent le français. Émerveillés par «le beau monde». «À l'église, je peux voir que c'est notre monde, raconte Stella Broussard. Des belles figures. Des belles femmes. Ce sont les Acadiens qui sont beaux comme cela».

«Je ne me sens pas étranger ici» confie Simon, en ajoutant qu'il regrette de n'avoir pas trouvé l'Acadie avant ses 73 ans. Il y serait revenu plus souvent. Mais Caraquet se trouve à 2300 milles de chez lui.

Il y a six générations entre Simon et «Beausoleil» Broussard.

C'est Antoine, le frère de Simon, qui a remonté la lignée. Il a passé toute sa vie dans les cimetières, les greffes des tribunaux, et les presbytères. Son rêve était de consigner le nom de tous les Broussard, depuis Jean-François, le père de «Beausoleil». Mais Antoine est mort. Peu avant, il a dit à Simon: «Reprends le flambeau».

Simon l'a repris. Il est allé en France demander au port de La Rochelle d'où venait Jean-François Broussard, qui avait embarqué à bord de «l'Oranger» pour le Nouveau Monde. On lui a répondu: «De la région de Nantes».

Simon est allé en Nouvelle-Écosse puis dernièrement au Fort Beauséjour, près de Moncton. Il a vu la plaque qui rend hommage à Joseph dit «Beausoleil» Broussard qui avait résisté aux Anglais de 1755 à 1759. Prisonnier à Halifax, il avait réussi à passer un contrat avec ses geôliers. Le gouverneur du Massachussetts lui avait accordé en 1765 une goélette de pêcheurs acadiens pour qu'il s'en aille vers le sud. «Cela nous coûtera moins cher, ces gens du Nord périront dans les mers des Caraïbes».

Ils ne seront pas morts. Ils ont fondé la communauté acadienne de Louisiane.



Simon et Stella Broussard et leur hôte acadien Stan Dugas de Caraquet.

• Provincial

Brochure sur les normes du travail en français

par MARTYNE COUTURE

Le ministère du Travail vient de faire paraître une brochure sur les normes de l'emploi de l'Alberta disponible en français.

La nouvelle brochure s'adresse autant aux employeurs qu'aux employés. On y traite de droits et resonsabilités à l'intérieur du marché du travail.

Parmi les sujets abordés, on y traite de salaires, pauses, heures supplémentaires, vacances payées, jours fériés, et bien d'autres.

La brochure est disponible à tous les bureaux du Service des normes de l'emploi en Alberta.

• Edmonton

Fernande Bergeron quitte l'ACFA provinciale



Fernande Bergeron

Fernande Bergeron, directrice du développement communautaire de l'ACFA provinciale, a quitté son poste le 1er août dernier pour terminer ses études en sciences politiques à la Faculté Saint-Jean. Mme Bergeron a oeuvré au cours des 14 dernières années pour la francophonie. Elle occupait le poste de directrice du développement communautaire de l'ACFA depuis 1987. Elle laisse de bons amis à l'ACFA où elle reviendra régulièrement visiter ses anciens camarades de travail.

• Québec

L'Université Laval s'ouvre à l'enseignement francophone hors Québec

par RICHARD SMITH, (collaboration spéciale)

APF - L'Université Laval de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, est prête à étendre une récente entente de coopération avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) à l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur de langue française ou bilingues hors Québec.

Et le recteur de l'université, M. Michel Gervais, assure que la fermeté de cette résolution ne saura être ébranlée par un éventuel réaménagement des rapports que le Québec entretient avec le reste du Canada.

«L'Université Laval est le foyer de l'enseignement supérieur en langue française en Amérique du Nord», déclare M. Gervais, rappelant que l'université retrace ses origines à la fondation du séminaire de Québec, en 1653. «Quel que soit l'avenir du Canada comme pays, quels que soient les aménagements futurs, il va falloir avoir des liens avec les francophones hors Québec», affirme-t-il.

C'est en janvier, à l'Université de Sudbury en Ontario, lors d'une rencontre des recteurs des neufs institutions universitaires canadiennes partiellement ou entièrement de langue française en milieu minoritaire, que M. Gervais a annoncé la volonté de son université à fournir de l'aide à ces institutions.

L'accord-cadre de coopération entre l'Université Laval et le CUSB a été signé à Québec le 3 mai dernier, par M. Gervais et M. Paul Ruest, recteur du CSBB. Les domaines de coopération englobent tous les programmes jugés d'intérêts mutuels par les deux institutions. Des actions ont déjà été tenues au printemps et cet été, par le biais de sessions de perfectionnement pédagogique menée par des gens de l'Université Laval pour le personnel du CUSB.

Un autre aspect de l'accord est le développement de nouveaux programmes, dont celui en communication débutera en septembre 1991. Pour ce volet, le CUBS s'est assuré l'expertise de François Demers, professeur de journalisme et doyen de la faculté des Arts de l'Université Laval, ainsi que de Pierre-Louis Suet, du département de Communication et des Sciences du langage de l'Université d'Avignon, en France.

Les deux experts ont passé trois jours au CUSB et ailleurs dans la région de Winnipeg à rencontrer les médias d'expression française et à déterminer les caractéristiques du programme, dont les principales seront le français écrit et l'audio-visuel.

M. Demers prévoit aussi d'autres formes de coopération, tels des échanges de professeurs et d'étudiants, un programme d'immersion en français et quelques bourses. Il songe également à des projets conjoints de recherche et des échanges de matériel. Il souhaite finalement encourager les francophones hors Québec à aller poursuivre des études de 2e et 3e cycles universitaires à l'Université Laval, dans un milieu entièrement français.

Le recteur insiste cependant pour souligner que l'Université Laval se limitera à répondre aux demandes des institutions sans chercher à prendre le rôle de partenaire dirigeant des ententes de coopération.

Jusqu'à maintenant, les questions de subventions gouvernementales ne se sont pas posées parce que l'assistance fournie par l'Université Laval au CUBS n'a nécessité que des sommes minimes. M. Gervais prévoit au besoin de l'aide financière du gouvernement fédéral et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la science du Québec.

• Ottawa

Interdiction d'exporter des BPC

APF - Les entreprises canadiennes devront maintenant traiter leurs déchets contenant des BPC à l'intérieur des frontières du pays. Le ministre fédéral de l'Environnement, Robert R. de Cotret vient d'annoncer la mise en vigueur d'un règlement interdisant l'exportation des BPC.

«Ce règlement témoigne de la fermeté de l'engagement du Canada à gérer convenablement et à disposer de ses déchets de BPC» a déclaré M. de Cotret. «Cette interdiction d'exporter n'est d'ailleurs qu'un des éléments du plan d'ensemble du gouvernement concernant la gestion des déchets dangereux» a ajouté le ministre.

Tous les détenteurs de déchets contenant des BPC sont obligés de les entreposer ou de les détruire conformément aux exigences relatives à l'entreposage et au traitement des BPC. Dans le cas d'un entreposage, il doit se faire dans des conditions ne présentant aucune menace pour l'environnement et la santé, a précisé un porte-parole du Service des déchets toxiques à Environnement Canada, Tony Dionne.

Par ailleurs, un échéancier fédéral-provincial prévoit la destruction d'ici quelques années des BPC entreposés, au fur et à mesure que des incinérateurs mobiles ou fixes seront construits et mis en service dans les différentes parties du pays.

M. Dionne a indiqué que le dernier bateau transportant des BPC a quitté le Canada le 25 juillet dernier. «Il est certain que plusieurs auraient voulu continuer d'en expédier. Mais, les gens savaient depuis novembre qu'un règlement s'en venait», a dit le fonctionnaire. La plupart des envois étaient traités en France. M. Dionne a précisé que les Canadiens n'ont jamais utilisé des pays africains pour se débarrasser de leurs BPC.

Un autre règlement, qui sera émis plus tard cette année, régira l'importance et l'exportation de tous les déchets dangereux et permettra au Canada de ratifier la Convention mondiale sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, signée à Bâle en 1989.

Arts et spectacles

À la découverte du Fringe

par MARTYNE COUTURE

Fringe. L'Événement. Me voilà à l'un des plus gros événements théâtraux en Amérique du Nord. Et je dois choisir parmi plus de 150 pièces.

Tout débute avec l'élément essentiel de tout bon «fringeur»: le programme. Cinq ou six lignes d'une pièce d'une durée d'une heure ne disent pas grand-chose. Mais la vie est faite de risques à prendre, et le Fringe n'y fait pas exception.

Mais je n'ai que 9 jours pour voir 150 pièces. Trouvez l'erreur... Si mes calculs sont bons, il faudra que je vois 16,44 pièces par jour pour y arriver, et on n'en présente que pendant 12 heures à chaque journée. Le drame! Je dois donc me résigner. Je n'en verrai peut-être par le quart mais je crois que ça en vaut le coup!

Je vais donc voir ma première pièce de théâtre à mon premier Fringe! C'est le premier jour, la première pièce à être présentée sur la première scène. Une dizaine de personnes sont là, dans une salle qui pourrait en contenir près de cent. C'est ça le plus gros événement théâtral en Amérique du Nord? Enfin, laissons la chance aux «fringeux» de se réveiller un peu!

Au fil de la journée, les rues commencent à s'animer. Des restaurateurs, des vendeurs de toutes sortes de choses, des chanteurs, des jongleurs. Ils sont tous là. Même ce quatuor aux violons et violoncelle rendant la musique classique accessible au plus simple des «fringeux»!

Il n'y a qu'une ombre à ce tableau «fringeux» charmant: des dizaines de dépliants du Reform Party au devant d'une roulotte. Qu'est-ce que le Reform Party a à voir avec le Fringe? Rendre l'art théâtral politique? Ou peut-être ont-ils l'intention de «réformer» le Fringe et ses milliers de «fringeux». De toutes façons, il n'est pas question que je gâche ma semaine en tant que «fringeuse» pour de la politique. Non, pas cette fois. Je passe donc, la tête droite, l'air de dire «vous voyez bien que ce n'est pas votre place, personne ne s'occupe de vous».

Et plus les jours avancent, plus il y a de monde et plus il fait chaud. Je vous jure qu'une pièce d'une heure trente à l'Orange Hall (traduction: «hall de la transpiration»), ce n'est pas une chose à faire par une température pareille. Mais ce n'est pas important... continuons à «fringer».

Le bonheur de ce festival de théâtre, c'est le choix. Mais même lorsqu'on choisit, on ne sait pas trop ce que l'on va voir. C'est ainsi que je suis allée voir une pièce où j'ai ri alors que je m'attendais à pleurer. Une autre où je suis restée perplexe, alors que je pensais voir quelque chose de bien banal me faisant penser à mon histoire familiale. Bref, j'ai été surprise autant par les sujets traités que par le traitement qu'on en a fait.

Il n'y a pas que certaines pièces qui étaient bizarres... la température aussi. Les derniers jours, j'étais emmitouflée dans un chandail de laine prête à braver ces salles où j'avais froid (oui, oui, même dans le «hall de la transpiration»!).

Du théâtre, du théâtre, du théâtre. J'en ai mangé pendant 9 jours. De là à aller dormir une demi-heure dans l'auto afin d'être mieux reposée pour ma cinquième pièce de la journée. Ce samedi-là, j'en ai vu 7. De quoi virer «maboule»!

Mais quelle expérience... Du théâtre à vous couper la souffle, parfois du théâtre à rester chez-vous (ça fait partie de cette vie risquée!), tout ça pour dire que l'an prochain, allez-y, ça «fringera» votre culture!

• Edmonton

Quelques impressions des pièces francophones

par MARTYNE COUTURE

Contrairement à l'année dernière, il n'y avait pas que des pièces anglophones cette année au Fringe. Quatre pièces de théâtre francophones offraient des performances tout au long du festival.

Et certaines n'ont pas fait rire que des francophones; lors de la représentation de «Tictacteur», bien des anglophones riaient aux larmes des prouesses de Sonia «Chatouille» Côté. Et pour combattre la banalité de la vie moderne, Sonia sait très bien faire rire... et parfois faire rire «jaune». L'environnement, les mères célibataires sur le marché du travail, des sujets à caractère sérieux traités de façon toute spéciale. Et ceux assis dans les premières rangées de la salle se souviendront de cette francophone qui les a arrosés; même ceux assis plus à l'arrière se rappelleront des «push-up» qu'ils ont faits sur la scène alors que Sonia leur parlait en français et qu'ils ne comprenaient pas un mot!

«Le fossé/Vacancy», pièce présentée par Le théâtre du coyote, en a aussi fait rire plus d'un... mais c'était des rires où transcendait la surprise de voir une réalité que l'on veut trop souvent ignorer... celle des sans-abris. Pièce bilingue, le message a semblé bien passer, autant du côté des anglophones que des francophones.

(suite en page 18)

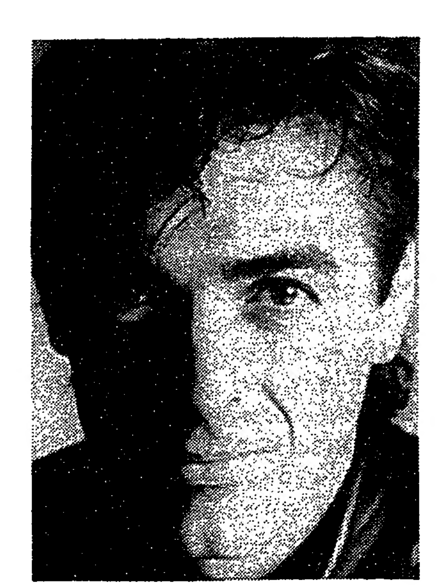
• Montréal

Jours de plaine et Daniel Lavoie

Dans Jours de plaine - L'Arrière-scène, une émission qui sera présentée à la télévision de Radio-Canada le lundi 3 septembre à 18h00, heure de l'Alberta, l'auteur-compositeur-interprète Daniel Lavoie se joint aux co-réalisateurs et à la productrice du film Jours de plaine pour nous raconter comment a été réalisé ce court métrage d'animation qui représentait le Canada en compétition officielle au Festival de Cannes en mai 1990.

S'inspirant de l'âme de la plaine qui les a vus naître, Daniel Lavoie et Réal Bérard, peintre-sculpteur franco-manitobain, en complicité avec le co-réalisateur André Leduc, ont créé avec Jours de plaine une oeuvre cinématographique illustrant l'imaginaire des francophones de l'Ouest canadien et l'amour de la langue.

Conçu de façon à nous faire bien comprendre les différentes étapes de production de ce film d'animation, Jours de plaine - L'Arrière-scène suit minutieusement l'évolution de leur travail: les séances d'enregistrement de la chanson, les premières ébauches des dessins de Réal Bérard, la fabrication des dessins intervalles jusqu'à la technique particulière de tournage.



Daniel Lavoie

Produite par une équipe de Radio-Canada (Winnipeg), sous la direction de Roland Lavoie, cette émission comprend également la version intégrale de Jours de plaine, un court métrage de la collection Franc-Ouest produit par l'Office national du film du Canada avec la participation des ministères de l'Éducation du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Jours de plaine sera présenté en compétition officielle au Festival international d'animation qui aura lieu à Ottawa du 3 au 7 octobre 1990.

Nomination



Maryse Jobin

M. Denis Collette, directeur de CHFA/Radio-Canada en Alberta, est heureux d'annoncer la nomination de Maryse Jobin au poste de commentatrice-interviewer à Calgary affectée à l'émission «Au Café Show», à compter du 4 septembre.

Bachelière en sciences de l'Université Laval, Madame Jobin a oeuvré dans les domaines de la microbiologie et de l'immobilier pour se réorienter par la suite, vers les communications électroniques. Diplômée du collège Promédia en radio-télédiffusion et en journalisme, Maryse Jobin a travaillé aux stations CHAA FM et CHAI FM à Montréal avant de se joindre à la Société Radio-Canada.

Les auditeurs et auditrices de Calgary, Lethbridge, Medicine Hat et des villes environnantes qui désirent contacter Madame Jobin pour l'informer d'événements qui ont lieu dans leurs communautés respectives, peuvent la rejoindre au numéro de téléphone 521-6155 ou par télécopieur au 521-6079.

Radio-Canada
CHFA/Alberta

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

France Gall «Les années musique» WEA 17 11084.

France Gall se débat entre son tempérament de chanteuse de blues et de pop-rock depuis plusieurs années. Sacrifiant de plus en plus aux rythmes anglo-saxons, France Gall perd plus qu'elle gagne à se laisser dépasser par des orchestrations trop souvent envahissantes. Sa voix sensuelle suffit à émouvoir. «Les années musique» est un album-ramassis qui regroupe les plus grands succès de France Gall «1975-1987»: «La déclaration d'amour», «Si maman si», «Tout pour la musique», «Résiste», «Hong Kong Star», «Babacar», «Ella elle l'a», «Évidemment», «Débranche», «Bébé comme la vie», etc. Pour qui a évolué avec la musique yéyée de F.G.

Dan Bigras «Ange animal» Sélect/Disques GMD 1303-30.

Il y a bien 15 ans que l'auteur-compositeur-interprète québécois Dan Bigras roule sa boule de bar en café, dévidant ses accords maniaques au piano en hurlant les douleurs du monde de sa voix enfumée. Pour les amateurs du blues, Dan Bigras (le complice de Plume Latraverse et de Gerry Boulet) c'est un chat noir, un ange bagabond, un Dharma Bum dirait Kerouac. Mais sous la veste de cuir du rocker il y a l'âme sensible. À signaler d'ici: «Voir un ami pleurer» de la plume du regretté Jacques Brel, «Belle de feu» aux accents latins, «Croire» (une sorte de gospel nouvelle vague), et «Les jours de pluie» (un duo avec Luce Dufault, la grande gagnante de Mucicart l'année dernière). Un album unique et terreux qui reflète bien l'artiste complet qui l'a signé.

Barry Manilow «Live Broadway» BMG/Arista 8638.

L'auteur-compositeur-pianiste-interprète de New York, Barry Manilow nous arrive aujourd'hui avec de nouvelles couleurs sur sa palette pour peindre notre imagination. «Live On Broadway» (enregistré en direct) est d'une durée de 75 minutes et le tout comprend des interprétations assez époustouflantes de titres populaires et de titres nouveaux. On est servi sur plateau d'argent un pot-pourri (22 minutes) de ses anciens succès, en plus de versions assez intéressantes de ses plus belles chansons des dernières années. Des rythmes bien en place et puis... et puis rien que de la bonne musique manilowienne qui nous occasionne à vibrer avec lui.

La nouvelle saison à l'antenne de CHFA

Une équipe enthousiaste, des émissions spécialement pour vous. Une radio unique en Alberta, que vous supportez depuis plus de 40 ans...
La radio de Radio-Canada vous présente sa programmation 1990-1991.



AU CAFÉ SHOW

AU CAFÉ SHOW, est l'émission réveil en douceur, décontractée mais dynamique et informative. Avec Claude Bernatchez, AU CAFÉ SHOW présente aux francophones et aux francophiles de l'Alberta une émission de services: les informations régionales avec Michel Charron, les sports avec Benoit Parizeau, la météo, un excellent choix musical, de l'information culturelle et socio-communautaire, des chroniques différentes faites par des spécialistes. AU CAFÉ SHOW, c'est aussi Maryse Jobin à Calgary qui vous informe des activités se déroulant dans la capitale du pétrole.

AU CAFÉ SHOW du lundi au vendredi de 6 h 00 à 9 h 00 à l'antenne de CHFA avec Claude Bernatchez.. ON EN PARLE. C'est une réalisation de Mireille Vézeau assistée de Ronald Tremblay.



L'INFORMATION À L'ANTENNE DE CHFA

Une équipe de six journalistes vous présente 35 minutes d'information régionale quotidiennement, où nos bulletins de nouvelles reflètent l'actualité albertaine au coeur des préoccupations de la communauté. De l'information pertinente, abondante, diversifiée, bien communiquée et distincte dans sa présentation, ce sont les informations régionales à l'antenne de CHFA/Radio-Canada. Affectatrice Annick Kapetanovic.

LES ALBERTAINS

Afin de mieux s'identifier à son milieu, CHFA, présente une programmation exclusivement axée sur les personnes qui vivent dans son rayonnement de diffusion.

De tous les coins de la province, LES ALBERTAINS se racontent du lundi au vendredi, de 9 h 05 à 9 h 30. Des anecdotes amusantes, des témoignages captivants illustrent le vécu de ces personnes qui de l'avant-scène ou des coulisses façonnent la réalité albertaine.

Interviewers: Danièle Petit-Chatelet et Michel Charron. C'est une réalisation de René Charrier.

PLUTÔT POUR VOUS

avec BENOIT PARIZEAU

PLUTÔT POUR VOUS, c'est un choix musical incitant à la détente, mettant en valeur les plus belles chansons d'hier et d'aujourd'hui. Un style d'animation sans prétention conduit à la réflexion. Benoit Parizeau vous invite du lundi au vendredi de 12 h 10 à 13 h 00, PLUTÔT POUR VOUS. C'est une réalisation de René Charrier.



CARTE DE VISITE ET POINT DE RENCONTRE

Au sommet du plaisir d'écouter des chansons où l'éventail de la musique tourne en compagnie de la chaleureuse voix de Normand Fontaine. C'est une Carte de Visite à ne pas manquer juste avant Point de Rencontre qui débute à 16 h 39.

Point de Rencontre est un magasine d'affaires publiques qui privilégie les actualités quotidiennes et qui reflètent les préoccupations de la communauté. Avec Stéphane Parent, Point de Rencontre c'est un retour à la maison avec un choix musical qui correspond aux éléments de l'émission. Ce sont des sujets provenant de régions que visitent nos journalistes, des entrevues avec les gens qui influencent les opinions et les décisions d'Albertains de milieux différents. Point de Rencontre c'est aussi les Actualités, des reportages en direct, les sports, la météo et Réseau-Ouest.

Carte de Visite et Point de Rencontre sont réalisées par Maurice Morin.

PROCHAINE VAGUE

votre émission jeunesse

Votre émission jeunesse préférée, PROCHAINE VAGUE, vous revient cette année! Avec un nouveau style et un nouvel animateur, François Pageau. L'humour, la folie, la mode, la musique, le cinéma, les activités partout en province, ON EN PARLE à PROCHAINE VAGUE.

Pour être «branché» en français, il faut écouter PROCHAINE VAGUE, du lundi au vendredi de 18 h 04 à 19 h 00, sauf lorsqu'il y a du hockey. On vous attend le 4 septembre!

SAMEDISSIMO

Une émission de services qui informe dans une ambiance de détente. SAMEDISSIMO offre une programmation qui éveille en douceur. L'animation est décontractée. Le contenu musical formant 70 pour cent de l'émission est varié, composé de nouveaux et d'anciens titres. Les chroniques et les entrevues sont intéressantes et de bon goût. SAMEDISSIMO c'est aussi les nouvelles, la météo, les sports et beaucoup de petites surprises.

SAMEDISSIMO est animée par Danièle Petit-Chatelet, tous les samedis de 7 h 00 à 11 h 00. C'est une réalisation de René Charrier.

AU FIL DES ARTS

Pour faire suite en douceur et en culture à Samedissimo, Au fil des Arts c'est un calendrier des arts, des expositions, des festivals, des concerts. Animée par Michel Charron, tous les samedis de 11 h 15 à 11 h 57, Au fil de Arts c'est aussi des artistes et des artisans de passage, des concerts enregistrés par les deux orchestres albertains et c'est la biographie d'un artiste différent à toutes les semaines.

Au fil des Arts répond au besoin des auditeurs qui sont intéressés à tout ce qui se passe dans le monde des arts et de l'artisanat. C'est une réalisation de René Charrier.



Pour vous, avant tout... à CBXFT!

GÉNIES EN HERBE

Le populaire concours inter-scolaire animé par André Roy reprendra l'antenne au mois d'octobre.

Des équipes d'étudiants venues des quatre coins de la province s'affronteront dans ces matchs amicaux où les connaissances et la rapidité des réflexes sont mises à l'épreuve.

L'équipe de l'école Western Canada parviendra-t-elle à maintenir son titre de Championne de l'Ouest? Une affaire à suivre à Génies en herbe tous les jeudis à 19 h 00.

Réalisateur: Jean Patenaude

REPORTAGES RÉSEAU

Pour la première fois en Alberta, une équipe de production aura pour mandat de refléter la province dans les émissions du réseau telles «Le Point», «Enjeux» ou encore «La Semaine Verte».

L'équipe parcourera la province dans le but de présenter une image aussi complète que possible des événements qui font vibrer la province. Les reportages seront présentés par Philippe Schnobb qui quitte le pupitre du «Ce Soir» pour revenir au journalisme.

Réalisation: Julia Sargeaunt

CE SOIR

Une émission où l'information est abondante, variée, diversifiée, le «Ce Soir» vous rend témoin de l'actualité régionale. L'équipe du «Ce Soir» rapporte l'événement provincial et analyse son impact sur la communauté.

Pour suivre attentivement les diverses nouvelles francophones, «Ce Soir» présentée cette année par Marthe Langlois du lundi au vendredi à 19h30.

Réalisateurs: Alain Ouellette et Jean Patenaude
Producteur délégué: Eric Batalla



Marthe Langlois

CE SOIR DIMANCHE

Ce magazine d'information deviendra rapidement le rendez-vous hebdomadaire des francophones désireux de se tenir au courant des questions d'actualité qui les affectent. Chaque dimanche, Marthe Langlois présentera une synthèse des événements importants de la semaine et demandera à un invité d'en faire l'analyse.

Sur une note plus légère, elle fera un tour d'horizon des activités culturelles de la semaine et présentera un vidéo-clip d'un artiste francophone. Une rubrique «Sports et Loisirs» complètera l'émission.

Ce Soir-Dimanche débutera le 9 septembre à 18 h 10

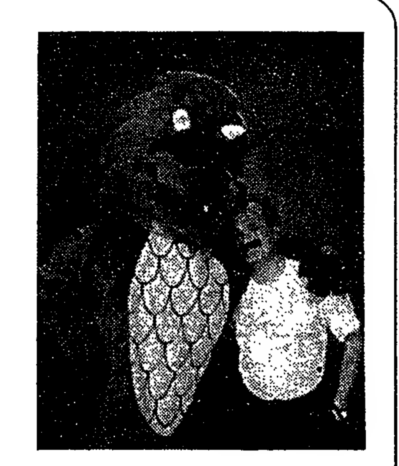
Réalisateur: Alain Ouellette
Producteur délégué: Eric Batalla.

SMAC

Dès le 26 septembre, André Roy et Macs donnent rendez-vous aux jeunes pour une nouvelle saison débordante d'aventures et de découvertes. Le Professeur Nitrique posera des nouvelles devinettes aux scientifiques en herbe et de nombreux prix récompenseront les téléspectateurs qui participent aux divers concours.

Une nouvelle saison endiablée pour SMAC, tous les mercredis à 19 h 00.

Producteur délégué: Marc Doré



André Roy et Macs

HORAIRE AUTOMNE-HIVER 1990-1991

<table>
<tr><th></th><th>LUNDI</th><th>MARDI</th><th>MERCREDI</th><th>JEUDI</th><th>VENDREDI</th></tr>
<tr><td>07:30</td><td colspan="5">PREMIÈRE ÉDITION</td></tr>
<tr><td>08:00</td><td colspan="5">SIGNE CAT'S EYES / ALICE AU PAYS DES MERVEILLES / SHERLOCK HOLMES</td></tr>
<tr><td>08:30</td><td colspan="5">PASSE-PARTOUT</td></tr>
<tr><td>09:00 / 09:30</td><td colspan="5">LES ANGES DU MATIN</td></tr>
<tr><td>10:00</td><td colspan="5">LA CUISINE DES ANGES</td></tr>
<tr><td>10:15</td><td colspan="5">INIMINIMAGIMO</td></tr>
<tr><td>10:30</td><td colspan="5">LE MONDE DE DAVID / CALIMERO ET PRISCILLA / TCHAOU ET GRODO</td></tr>
<tr><td>11:00</td><td colspan="5">LE P'TIT CHAMPLAIN</td></tr>
<tr><td>11:30</td><td>TITRE À COMMUNIQUER</td><td>MANIGANCES</td><td>MUSICOLORE</td><td>TÊTE PREMIÈRE</td><td>BOUFFÉE DE SANTÉ</td></tr>
<tr><td>12:00</td><td colspan="5">L'ÉDITION MAGAZINE</td></tr>
<tr><td>12:30 / 13:00</td><td colspan="5">LES DÉMONS DU MIDI</td></tr>
<tr><td>13:30 / 14:00</td><td colspan="5">L'HEURE G</td></tr>
<tr><td>14:30 / 15:00</td><td colspan="2">DALLAS</td><td>LE TEMPS DE VIVRE</td><td colspan="2">D'UNE SÉRIE À L'AUTRE</td></tr>
<tr><td>15:30</td><td colspan="5">LES SCHTROUMPFS</td></tr>
<tr><td>16:00</td><td colspan="5">KIM ET CLIP</td></tr>
<tr><td>16:30</td><td>BÊTES PAS BÊTES</td><td>AU JEU</td><td>ZORRO</td><td>CHARAMOULE</td><td>LES DÉBROUILLARDS</td></tr>
<tr><td>17:00</td><td rowspan="2">COURSE EUROPE ASIE</td><td>LA COUR EN DIRECT</td><td>LES ANNÉES COUP DE COEUR</td><td>LE TEMPS D'UNE PAIX</td><td rowspan="2">STAR D'UN SOIR</td></tr>
<tr><td>17:30</td><td>LE GRAND REMOUS</td><td>COMMENT CA VA?</td><td>SUPER SANS PLOMB</td></tr>
<tr><td>18:00</td><td colspan="5">PLUS</td></tr>
<tr><td>18:30</td><td colspan="5">LES DÉTECTEURS DE MENSONGES</td></tr>
<tr><td>19:00</td><td>MARITIMES EN DIRECT</td><td>MANIGANCES</td><td>SMAC</td><td>GÉNIES EN HERBE</td><td>BOUFFÉE DE SANTÉ</td></tr>
<tr><td>19:30</td><td colspan="5">CE SOIR EN ALBERTA</td></tr>
<tr><td>20:00</td><td colspan="5">LE TÉLÉJOURNAL</td></tr>
<tr><td>20:30</td><td colspan="5">LE POINT</td></tr>
<tr><td>21:00 / 21:30</td><td>UN SIGNE DE FEU</td><td>CORMORAN</td><td>JAMAIS DEUX SANS TOI</td><td>PERRY MASON
LES FILLES DE CALEB</td><td rowspan="2">LES GRANDS FILMS</td></tr>
<tr><td>22:00 / 22:30</td><td>DALLAS</td><td>METROPOLIS</td><td>ENJEUX</td><td>LA LOI DE LOS ANGELES
LANCE ET COMPTE I</td></tr>
<tr><td>23:00 / 23:30</td><td colspan="5">L'HEURE G</td></tr>
<tr><td>24:00 / 00:30 / 01:00 / 01:30</td><td>MINI-SÉRIE</td><td>MINI-SÉRIE</td><td>CINÉMA</td><td>CINÉMA</td><td>CINÉMA</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th>SAMEDI</th><th>DIMANCHE</th><th></th></tr>
<tr><td>GABY ET LES PETITS MALINS</td><td>MISHA</td><td>07:30</td></tr>
<tr><td>SAGESSE DES GNOMES</td><td>LA FAMILLE CALINOURS</td><td>08:00</td></tr>
<tr><td>TOUFS TOUFS</td><td>MYSTÉRIEUSES CITÉ D'OR</td><td>08:30</td></tr>
<tr><td>LE LIVRE DE LA JUNGLE</td><td>TIC ET TAC</td><td>09:00</td></tr>
<tr><td rowspan="2">LA BANDE À PICSOU</td><td>BANDE A OVIDE</td><td>09:30</td></tr>
<tr><td>PARCELLES DE SOLEIL</td><td>09:45</td></tr>
<tr><td>RAHAN</td><td rowspan="2">LE JOUR DU SEIGNEUR</td><td>10:00 / 10:30</td></tr>
<tr><td>SOURIS NOIRE</td><td></td></tr>
<tr><td>LES HÉROS DU SAMEDI</td><td>AUJOURD'HUI DIMANCHE</td><td>11:00 / 11:30</td></tr>
<tr><td>SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA</td><td rowspan="2">LA SEMAINE VERTE</td><td>12:00</td></tr>
<tr><td>TITRE À COMMUNIQUER</td><td>12:30</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CINÉ FAMILLE</td><td>VISIONS DU MONDE</td><td>13:00 / 13:30</td></tr>
<tr><td>CONVERGENCE</td><td>14:00</td></tr>
<tr><td>L'UNIVERS DES SPORTS</td><td>LES MATINÉES DU DIMANCHE</td><td>14:30 / 14:55 / 15:00 / 15:30 / 16:00</td></tr>
<tr><td>GÉNIES EN HERBE</td><td>PROPOS ET CONFIDENCES</td><td>16:30</td></tr>
<tr><td>TÉLÉJOURNAL</td><td rowspan="2">SECOND REGARD</td><td>17:00</td></tr>
<tr><td>DÉCOUVERTE</td><td>17:30</td></tr>
<tr><td rowspan="3">BASEBALL DES EXPOS / CINÉMA / SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON</td><td>TÉLÉJOURNAL</td><td>18:00</td></tr>
<tr><td>CE SOIR DIMANCHE</td><td>18:30</td></tr>
<tr><td>IMAGES DE MARC</td><td>19:00 / 19:30</td></tr>
<tr><td></td><td>LES INFORMATIONS</td><td>20:00</td></tr>
<tr><td>LA BANDE DES SIX</td><td rowspan="2">LES BEAUX DIMANCHES</td><td>20:30 / 21:00</td></tr>
<tr><td>SAMEDI P.M.</td><td>21:30</td></tr>
<tr><td>JUSTE POUR RIRE</td><td>TÉLÉJOURNAL</td><td>22:00</td></tr>
<tr><td>TÉLÉJOURNAL</td><td>SCULLY RENCONTRE</td><td>22:30</td></tr>
<tr><td>SPORTS</td><td>SPORTS</td><td>23:00</td></tr>
<tr><td rowspan="2">TÉLÉ SÉLECTION</td><td>POLITIQUE FÉDÉRALE</td><td>23:15</td></tr>
<tr><td>CINÉ CLUB</td><td>23:30 / 24:00 / 00:30 / 01:00</td></tr>
</table>

En Transit: — —
Emissions réseau: ▭
Emissions locales: ▒

Peace River : Canal 9 · Jean-Côté : Canal 40 · Falher : Canal 6
Grande Prairie : Canal 19 · Fort McMurray : Canal 12 · Lac La Biche : Canal 22
Bonnyville : Canal 6 · Hinton : Canal 3 · Edmonton : Canal 11
Red Deer : Canal 31 · Calgary : Canal 16 · Medicine Hat : Canal 34
Lethbridge : Canal 23

Peut changer
Septembre 1990 à mars 1991

Pour plus de renseignements - Service des Communications - 468-7858 ou 468-7790



Agriculture

Le chardon des champs hors de combat

Réduisez le traitement de moitié et vous obtiendrez un résultat deux fois meilleur! Cela ne ressemble-t-il pas à l'annonce d'une cure miracle? De fait, il n'en est rien. Il s'agit plutôt de décrire les succès obtenus grâce à une nouvelle méthode de lutte contre le chardon des champs ou chardon du Canada.

Que les sceptiques se rassurent, la technique a été créée grâce à des observations scientifiques valides. Les chercheurs ont réussi à provoquer, chez le chardon, l'apparition d'un stade plus vulnérable pendant lequel la plante est beaucoup plus sensible aux apports d'herbicide. Et tout comme pour les bons repas ou la comédie, l'important c'est de choisir le moment opportun.

Le chardon du Canada est l'une des principales mauvaises herbes qui envahit les champs des agriculteurs dans les Prairies. Il entraîne des pertes de quelques millions de dollars par année. Même si son nom vulgaire donne l'impression qu'il s'agit d'une plante bien de chez nous, c'est en fait une mauvaise herbe vivace importée qui a suivi les traces des premiers colons de l'Ouest. Jusqu'à maintenant, ce pionnier malvenu a résisté avec acharnement à tous les efforts d'éradication.

Les agriculteurs des Prairies ont habituellement recours au travail du sol ou aux apports d'herbicides pour lutter contre les mauvaises herbes. Le chardon résiste toutefois à ces méthodes qui sont incapables de s'attaquer à la racine du mal.

Selon Jim Hunter, spécialiste de la lutte contre les mauvaises herbes à la Station fédérale de recherches agricoles de Régina, «les agriculteurs utilisent habituellement un herbicide de diffusion qui parvient aux organes de la plante avec les éléments nutritifs. Comme la plupart des apports d'herbicide se font lorsque les éléments nutritifs sont acheminés vers la fleur, la portion épigée de la plante est tuée mais les ravines restent à peu près intactes».

«S'il est possible d'acheminer l'herbicide vers le système radiculaire, ajoute M. Hunter, les chances de survie de la plante sont grandement réduites».

Il fallait donc déterminer le moment où les éléments nutritifs retournent vers les organes souterrains de la plante.

«Si la portion épigée du chardon est supprimée et que la plante est exposée à des périodes d'éclairement semblables à celles qui ont cours dans les Prairies au mois d'août, la plante est réduite à une rosette. À ce stade, elle ressemble étrangement à un pissenlit sans fleur».

Au stade de la rosette, la plante commence à entreposer des aliments pour sa prochaine année de croissance. La sève élaborée passe dorénavant des feuilles aux racines. Les travaux de M. Hunter ont permis de confirmer que si l'on ajoute un herbicide de diffusion à ce moment, il sera véhiculé vers les racines du chardon en même temps que les autres éléments nutritifs.

À cette étape de ses recherches, M. Hunter précise que le travail du sol réalisé à la fin de juillet est le meilleur moyen de provoquer l'apparition du stade de rosette chez le chardon; toutefois, il tente actuellement de déterminer d'autres méthodes pour tenir le chardon en échec. Il se peut que le chardon des champs ne disparaisse jamais complètement des Prairies, mais il semble qu'on soit tout près de pouvoir compter sur un moyen de lutte rentable.

Une nouvelle méthode améliorée de lutte contre le chardon du Canada s'avère deux fois plus efficace avec la moitié de la quantité d'herbicide utilisée selon les méthodes classiques. Il s'agit de choisir le temps optimal. La pulvérisation habituelle d'herbicide, lorsque le chardon est en fleur, donne peu de résultats à long terme (ci-dessus). Appliquée au stade de la rosette, la moitié de la quantité du produit suffit à éliminer la mauvaise herbe et ses racines (ci-dessous).

(Photo Agriculture Canada)



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

WESTCOAST ENERGY INC.
Demande concernant le projet pipelinier Adsett

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, datée du 6 juillet 1990, dans laquelle Westcoast Energy Inc. ("le demandeur") sollicite la délivrance d'un certificat d'utilité publique conformément à l'article 52 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* ("la loi") autorisant la société à construire et à exploiter le pipeline Adsett. Le projet, d'un coût estimatif de 16,8 millions de dollars, comprendrait la construction d'un gazoduc de 81,45 kilomètres du champ de gaz Adsett, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, jusqu'à l'usine de traitement du gaz de Westcoast située à Fort Nelson. Les installations proposées, devant être mises en service en mars 1991, permettront initialement à Westcoast de fournir un service à trois expéditeurs.

L'audience commencera à 13 h 30 (heure locale) le lundi 29 octobre 1990 dans la salle Raven de l'immeuble Town Square, à Fort Nelson, en Colombie-Britannique.

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées. Conformément au mandat de l'Office en vertu de la partie III de la Loi, l'audience portera sur des questions qui seraient examinées dans le cadre d'un examen public tenu conformément au Décret sur les lignes directrices visant le processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement.

Les personnes souhaitant intervenir dans l'audience doivent déposer une intervention écrite auprès de la secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante:

Monsieur R.B. Maas
Vice-président
Commercialisation et affaires liées à la réglementation
Westcoast Energy Inc.
1333, rue Georgia ouest
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3K9
Télécopieur: (604) 691-5883

Le demandeur doit fournir une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le jeudi 30 août 1990. La secrétaire publiera ensuite une liste des parties intéressées.

Les personnes souhaitant seulement présenter des commentaires sur la demande doivent envoyer une lettre de commentaires à la secrétaire de l'Office et une copie de la lettre au demandeur à l'adresse susmentionnée au plus tard le mercredi 3 octobre 1990.

Des renseignements, en français et en anglais, sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience GH-6-90) ousur l'ébauche révisée des *Règles de pratique et de procédure de l'ONE* régissant toutes les audiences peuvent être obtenus en écrivant à la secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au [613] 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

• Ottawa

La chlorose panachée menace les Prairies

Malgré les effets charmeurs qu'elle exerce sur l'oeil du touriste, les agriculteurs des Prairies s'en passeraient volontiers. Il s'agit d'une nouvelle maladie des céréales: la chlorose panachée. Bien que cette maladie soit incurable à l'heure actuelle, les chercheurs conservent un certain optimiste. Le fait qu'elle ait été décelée rapidement leur a permis de prendre toutes les mesures nécessaires pour la vaincre.

La chlorose panachée est une infection viroïde, dont on ne connaît pas du tout la provenance. Elle s'attaque principalement à l'orge, mais le blé et l'avoine peuvent également subir ses assauts. Ses symptômes ne trompent pas: les feuilles des plantes sont rayées de barres de différentes teintes jaunes. Les plantes affectées ne parviennent pas à produire des grains et si l'infection se répand, les rendements diminuent énormément.

C'est en 1985, dans un camp d'orge situé près de Newdale, au Manitoba, que Steve Haber, spécialiste en virologie des céréales à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Winnipeg, a été le premier à observer les symptômes de la chlorose panachée.

«Les recherches effectuées sur l'histoire de la production agricole dans la région de Newdale, déclaré M. Haber, m'ont amené à penser que cette maladie pourrait être transmise par le sol, ce que j'ai pu confirmer par une série d'expériences menées entre 1986 et 1989. En étudiant la recension de toutes les maladies de céréales rapportées à travers le monde, j'en suis venu à la conclusion qu'une maladie de cette gravité n'était

(suite en page 13)

L'agriculture canadienne vue par l'URSS

La ferme familiale canadienne sera la vedette, non pas d'une production hollywoodienne, mais bien d'un film diffusé sur les ondes de la télévision soviétique.

Cette co-production d'une heure, intitulée «Where is Archimede's Lever?», portera sur l'entreprise agricole familiale, sur sa productivité et sur son application possible comme solution de remplacement à l'exploitation agricole collective de type soviétique.

Selon M. Bernard Lavigne, directeur de la société canadienne Northern Lights Productions, le film jette un regard honnête sur l'agriculture canadienne et montrera aux Soviétiques, qui tentent actuellement de décentraliser leur régime, la façon dont fonctionnent économiquement et socialement les entreprises agricoles familiales au Canada.

Le film, dont le tournage commencera cet été, sera co-réalisé par le cinéaste soviétique Gregory Chertov. Ce documentaire constitue d'ailleurs la suite de son film «Responsible for Everything», une complainte sur l'agriculture en Union soviétique, qui se termine par une séquence sur les exploitations agricoles canadiennes. Accompagnés d'un chef opérateur soviétique et de rédacteurs - un journaliste soviétique et un Canadien d'origine soviétique - les deux réalisateurs voyageront de l'Alberta au Québec et visiteront des exploitations productrices de blé, de lait, de boeuf et de volaille.

M. Gerry Luciuk, de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, sert de contact entre les agriculteurs et les Soviétiques et espère que les deux groupes partageront leurs connaissances.

«En raison des ressemblances frappantes sur le plan du climat, des conditions de croissance et des cultures entre le Canada et l'URSS, il est toujours intéressant de vérifier s'il existe des approches communes pour les mêmes préoccupations», explique M. Luciuk.

La moitié du budget de ce film de 500 000 $ sera couvert par l'Union soviétique, sous forme de services et de matériel. L'autre moitié provient de sociétés et d'organismes gouvernementaux canadiens qui veulent avoir accès au marché soviétique.

Comme 120 millions de Soviétiques devraient avoir ce documentaire au moment de son lancement en mars 1991, les organisateurs affirment que cela pousse le Canada à faire bonne figure.

Le film pourrait aussi être présenté en français et en anglais sur les ondes de la télévision éducative, au Canada et aux États-Unis. Il pourrait également être diffusé dans les pays du Tiers-Monde.

Chlorose...

(suite de la page 12)

pas vraiment répandue avant 1985 puisqu'il n'en était nulle part fait mention. En 1988, nous avons confirmé la présence de chlorose panachée dans les cultures de blé puis, en 1989, dans celles de l'avoine.»

Comme cette maladie est peu connue, il est extrêmement difficile d'empêcher sa propagation. Une chose est certaine: elle se transmet par le sol. Il est donc évident que la lutte ne sera pas facile, car il suffit d'un simple coup de vent pour que l'infection se propage.

«Chaque année, ajoute M. Haber, on décèle la maladie en de nouveaux endroits. Rien ne permet d'affirmer qu'elle ne ravagera pas toutes les Prairies. On peut, en fait, établir une comparaison avec la propagation du virus de la mosaïque jaune de l'orge en Europe. Cette maladie, dont on a observé un cas isolé pour la première fois en 1978, est aujourd'hui devenue la maladie le l'orge la plus grave en Europe.

Les spécialistes ne connaissent pas bien la chlorose panachée, mais ils sont habitués à l'apparition spontanée de nouvelles maladies des plantes. Une simple modification de la structure génétique d'un virus peut provoquer une grave épidémie, comme cela se produit dans le cas des épidémies de grippe. M. Haber a l'avantage d'avoir rapidement diagnostiqué la nouvelle infection. Il compte sur cet avantage pour trouver des moyens d'empêcher la propagation de la maladie.

«Nous avons découvert, précise-t-il, que la rotation des cultures semble apporter une certaine amélioration. Il est encore trop tôt pour se prononcer à ce sujet, mais les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont encourageants.

Il y a encore beaucoup à apprendre sur la chlorose panachée. Tout nouveau renseignement sera utile pour trouver un moyen de limiter ses répercussions. Si on soupçonne son apparition, il est important de le signaler à un représentant d'Agriculture Canada. Les donneés mises à la disposition des chercheurs pourraient les aider à éliminer la menace que constitue cette maladie.

Carrières et professions

CFP-PSC

Secrétaire bilingue

Ministère des Approvisionnements et Services Direction Générale de l'Ouest Calgary (Alberta)

Nous sommes à la recherche d'un(e) secrétaire principal(e) bilingue qui fournira des services de soutien en secrétariat au directeur général.

Ce poste exige la compétence en anglais et en français, en plus de l'expérience du travail de secrétariat et des arrangements de voyage. Vous devez aussi pouvoir dactylographier 40 mots la minute, en anglais et en français, avec un taux d'erreur de moins de 5 pour cent.

Vous devez, en outre avoir terminé avec succès deux années d'études au niveau secondaire ou l'équivalent, connaître le traitement de texte et savoir utiliser un ordinateur personnel. La préférence sera accordée aux personnes possédant l'expérience du WordPerfect.

Nous vous offrons un salaire allant de 24 107 $ à 30 056 $, selon vos compétences, ainsi qu'un rattrapage de 1 289 $ et une prime au bilinguisme de 800 $ par année.

Acheminez votre curriculum vitae d'ici le **14 septembre 1990**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence DWG 25047 (W8F), à **Richard Caron, Service du personnel, 220, 4e avenue s.-e., bureau 584, C.P. 2950, succursale M, Calgary (Alberta) T5P 4C3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada



régionale de Plamondon est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de développement communautaire

Description:
Le ou la candidat(e) travaillera sous la direction du conseil de la régionale de Plamondon et son travail consistera à:

- Travailler avec la communauté, afin d'identifier ses ressources, ses intérêts et ses besoins.
- Faciliter les initiatives bénévoles.
- La mise en oeuvre et la coordination de la programmation régionale dont les thèmes majeurs sont la culture, l'éducation et la jeunesse.
- Promouvoir l'Association.
- Administrer le bureau régional.
- S'occuper de la démarche politique.

Exigences:
- Bien maitriser les 2 langues officielles.
- Posséder des atouts en relations publiques.
- Avoir beaucoup de détermination et d'initiative.

Salaire:
- Le salaire est à déterminer selon l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **7 septembre 1990** à:

M. Reed Gauthier
Président de l'ACFA régionale de Plamondon
C.P. 154
Plamondon, Alberta
T0A 2T0

CFP-PSC

Ingénieur(e) de district

Énergie, Mines et Ressources Canada
Yellowknife (T. du N.-O.)

Vous planifierez et mènerez des études d'ingénierie sur les applications et les propositions relatives à la prospection, au développement et à la production d'hydrocarbure dans le Nord, surveillerez, sur une base continue, les activités de forage et de production, ferez l'inspection des activités de prospection sur mer et sur terre et superviserez les inspecteurs de même que les employés de soutien. De plus, vous fournirez des conseils concernant l'ingénierie du pétrole au personnel et aux personnes oeuvrant dans d'autres domaines au sein des ministères fédéraux et territoriaux ainsi qu'à d'autres organismes gouvernementaux.

Vous devez posséder un diplôme en génie dans une discipline pertinente d'une université reconnue ou être admissible au titre d'ingénieur professionnel au Canada.

Une vaste expérience en ingénierie relié à la prospection et la production des ressources pétrolières, tant sur mer que sur terre, et des antécédents en supervision de personnel affecté au secteur technique sont indispensables. L'expérience du travail auprès d'un organisme gouvernemental de réglementation serait souhaitable.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

L'échelle salariale est située entre 48 842 $ et 58 600 $. Nous vous offrons également une excellente gamme d'avantages sociaux, incluant une indemnité de logement de 5 400 $ par année ainsi qu'une indemnité annuelle d'isolement variant entre 3 095 $ et 8 283 $.

Alcheminez votre demande d'emploi et(ou) votre curriculum vitae d'ici le **14 septembre 1990**, en indiquant le numéro de référence 62-0354(W8E), à **Delilah St. Arneault, Commission de la fonction publique de Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : 495-6144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Rapport sur la protection du revenu

«D'importants progrès ont été réalisés en vue de définir un cadre à long terme pour les programmes de protection du revenu». C'est ainsi que le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, a commenté un rapport préparé par le Comité fédéral-provincial de protection du revenu.

Le rapport a été rendu public par M. Mazankowski, par M. Pierre Blais, ministre d'État à l'Agriculture, et par M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et Oléagineux. Ce rapport est l'oeuvre d'un des 11 Groupes de travail institués dans le cadre de l'Examen de la politique agro-alimentaire mis en branle en novembre 1989. Il comprend des recommandations aux ministres sur les façons de structurer les programmes de protection du revenu pour répondre le mieux possible aux besoins à long terme du secteur agricole.

Les rapports des divers Groupes de travail seront étudiés par les ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture, à leur rencontre annuelle à Moncton, en août.

Le Comité recommande que le cadre du rapport, qui comporte «trois lignes de défense», serve de base à l'élaboration des programmes de protection du revenu de l'avenir.



Don Mazankowski



Charles Mayer

La première ligne de défense consiste à renforcer les pratiques de gestion des agriculteurs pour améliorer la rentabilité des exploitations.

La deuxième propose la mise en place de programmes de protection ou de stabilisation pour amortir les fluctuations du revenu net causées par les risques de production et de mise en marché échappant au pouvoir des agriculteurs.

La troisième ligne de défense

(suite en page 15)

Rapport...

(suite de la page 14)

entre en action dans les situations où les deux premières ne sont pas entièrement en mesure de résoudre un problème de revenu. Ce dernier sera alors circonscrit et analysé selon un processus prédéterminé avant de décider des mesures à prendre.




Pierre Blais

Pour chacune de ces lignes de défense, le Comité a élaboré un ensemble de critères d'évaluation et de classement des programmes et des options possibles. Ces critères constituent des points de repère pour évaluer les programmes et leurs répercussions éventuelles sur d'autres orientations du gouvernement.

«Le Comité a oeuvré étroitement avec le Comité de protection du revenu des producteurs de céréales et a eu des échanges avec le secteur pour déterminer un large éventail de questions exigeant une étude plus approfondie», a dit M. Mayer.

«Le résultat de ces échanges nous permettra d'aller de l'avant afin d'aider les agriculteurs à être plus autonomes et plus à l'affût des besoins du marché», a ajouté M. Blais.

On peut se procurer le rapport du Comité de protection du revenu à la direction générale des Communications, Agriculture Canada, 930 avenue Carling, OTTAWA, K1A 0C7.

Carrières et professions

L'Alberta Teachers' Association

invite la soumission de candidatures au poste d'

ASSISTANT(E) AUX PUBLICATIONS BILINGUE

pour corriger, taper, relire et préparer pour l'imprimerie ses revues pédagogiques spécialisées en anglais et en français.

Les personnes intéressées devront non seulement parler couramment le français et l'anglais, mais aussi posséder des aptitudes à l'écrit dans ces deux langues leur permettant de rédiger et de corriger tout texte aisément, une vitesse de frappe de 50 m/min. et une bonne compréhension de la mise en page. De l'expérience en traitement de texte serait un atout.

Sur la grille des salaires cet emploi débute à 22 206$, pour atteindre 29 451$ après cinq augmentations. De très bons avantages sociaux sont inclus.

Les curriculum vitae, rédigés dans les deux langues, devront être reçus à l'adresse indiquée ci-dessous avant la fermeture des bureaux le 1990 08 24. Les noms et adresses d'au moins deux références devront être inclus. Veuillez indiquer "position C6/90".

Ms Joanne Penner
Personnel Officer
The Alberta Teachers' Association
11010 142 Street
Edmonton, Alberta
T5N 2R1



ASSOCIATION JEUNESSE FRANSASKOISE INC.

Saskatoon, le 1er août 1990

C'est avec regret que l'Association jeunesse fransaskoise inc. annonce le départ de Glen Cochrane, agent jeunesse, à la fin du mois d'août. Glen se joindra à la Troupe du Jour inc. au début septembre. Il partira en tournée avec la production «Monsieur Tout Gris». Nous souhaitons bon succès à toute la troupe.

Nous sommes alors à la recherche d'un(e) nouvel(le) agent(e) jeunesse. L'agent(e) jeunesse répond aux directives du directeur général. Il doit maintenir contact avec les jeunes francophones de la province, les aider à développer leur groupe local à mettre sur pied des projets dans leur communauté.

Le (la) candidat(e) idéal(e) devra:

- Avoir une forte capacité d'organisation de bénévoles et de gestion de projets.
- Être bon(ne) animateur(trice).
- Pouvoir communiquer en francais oral et écrit de façon efficace.
  Avoir de l'expérience ou une formation pertinente à l'emploi.
- Connaître la réalité des jeunes francophones de l'Ouest.
- Être disponible pour voyager à l'intérieur de la province.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, **avant le 10 septembre 1990.**

Monsieur Claude Grenier
203, 440 - 2e Avenue Nord
Saskatoon, SK
S7K 2C3

Pour plus de renseignements, appelez au **(306) 653-7447.**

la commission nationale des parents francophones

cnpf **OFFRE D'EMPLOI**

LA COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES
est à la recherche d'un(e)
coordonnateur(trice) national(e) du préscolaire

Description du poste La personne retenue sera responsable de la mise en oeuvre du plan d'action de la CNPF dans le secteur préscolaire. Tout en exigeant la coordination des recherches; de la formation; de la campagne de sensibilisation, ce poste doit aussi assurer la liaison entre les divers intervenants du secteur. Le(la) coordonateur (trice) devra aussi agir sur demande comme personne ressource auprès des composantes et ce, autant dans le secteur des garderies que des prématernelles ou autres formes de projets préscolaires.

Exigences Une formation universitaire dans un domaine relié à la petite enfance et une expérience de travail de deux ans en milieu minoritaire sont des conditions minimales d'embauche. Toutefois les demandes de candidat(e)s ayant une expérience de travail exceptionnelle et une formation collégiale pertinente seront aussi acceptées.

Lieu de travail: St-Boniface (Manitoba)

Date d'entrée en fonction: Novembre 1990

Salaires et avantages sociaux: Selon les normes en vigueur à la CNPF

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 septembre 1990 au:

Directeur général
Commission nationale des parents francophones
200A - 170, rue Marion
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 télécopieur: 204-233-0358

Revenu Canada, Accise



Yellowknife (T. du N-O)

Vérificateur(trice)s
(32 553 $ - 41 378 $)
Nº de référence : #62-0380-(W8F)

Vous effectuerez des vérifications moyennement complexes des livres et des registres de contribuables et de réclamants de remboursement. Vous fournirez, en outre, des conseils aux contribuables concernant leurs droits et responsabilités et aiderez les vérificateur(trice)s principaux(ales).

Vous devez être admissible à un titre comptable professionel ou posséder un diplôme universitaire d'une université reconnue avec une spécialisation pertinente en comptabilité ou en vérification. Une expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines est essentielle.

Agent(e)s de vérification
(34 579 $ - 38 954 $)
Nº de référence : #62-0381-(W8F)

Vous vérifierez les livres et les registres des contribuables et de réclamants de remboursement selon diverses lois , en plus de fournir des conseils aux contribuables relativement à leurs droits et responsabilités.

Vous devez posséder un diplôme d'études secondaires et une formation spécialisée en comptabilité, soit l'équivalent de l'achèvement du troisième niveau du programme C.M.A. ou C.G.A. L'expérience de la comptabilité ou de la vérification est indispensable.

La connaissance de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Les candidat(e)s au poste d'agent de vérification devront réussir l'examen de sélection d'agents au niveau d'entrée (ESANE). Des arrangements seront faits à cette fin. Une vérification de la fiabilité sera effectuée avant la nomination. Veuillez joindre à votre demande d'emploi une **copie de vos** relevés de notes, de votre diplôme d'études collégiales ou universitaires, du relevé de vos cours du programme C.M.A. ou C.G.A., etc. Vous devez, en outre, détenir un permis de conduire valide et être disposé(e) à vous déplacer.

En plus des salaires susmentionnés, nous offrons une excellente gamme d'avantages sociaux, notamment une indemnité de logement de 5 400 $ par année ainsi qu'une indemnité d'isolement variant entre 3 095 $ et 8 283 $.

Acheminez votre demande d'emploi et(ou) votre curriculum vitae d'ici le **14 septembre 1990,** en indiquant le numéro de référence **à Delilah St. Arneault, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-6141.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada — Canada

LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY INC.

est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS PRINCIPALES:

- promotion de la Société auprès de la communauté et des médias afin d'en favoriser la croissance
- liaison entre le comité et la communauté
- administration des affaires du bureau
- planification et organisation des événements spéciaux offerts par la Société à la communauté
- maintien d'excellentes relations avec les organismes francophones et anglophones de la ville de Calgary

EXIGENCES:

- BEAUCOUP D'INITIATIVE ET APTITUDE À TRAVAILLER AVEC TRÈS PEU DE SUPERVISION
- habileté en relations publiques et intérêt dans le domaine des arts
- maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit
- expérience dans la rédaction des rapports
- notion de comptabilité
- connaissance du système MacIntosh serait un atout
- expérience de travail avec les bénévoles
- disponibilité et flexibilité dans les heures de travail

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- 17,5 heures de travail par semaine
- salaire de base 1000$ par mois
- entrée en fonction le 17 septembre 1990

Si vous voulez travailler dans un endroit où VOUS pouvez faire toute la différence, veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Mme Louise Sabourin
303 Berwick Dr. nord ouest
Calgary T3K 1P6

Seules les demandes envoyées par la poste à l'adresse ci-haut mentionnée seront acceptées. **Date limite: le 5 septembre 1990.**

Les Championnats du monde d'orthographe de langue française 1990

Cette année, les finalistes de 94 pays s'affronteront lors de la finale mondiale de novembre, à Paris, où Bernard Pivot fera la lecture de sa fameuse « dictée infernale ». TVOntario est responsable de l'organisation pour l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Le but de ces championnats est de promouvoir le bon usage de la langue française.

Trois finalistes, un pour chacune des trois catégories, se rendront à Paris afin de défendre leur titre lors de la finale mondiale. Quatre (4) étapes éliminatoires caractérisent ces championnats : le test préliminaire, les quarts de finale régionales, les demi-finales et la finale mondiales. Les frais de déplacement des demi-finalistes et finalistes mondiaux seront pris en charge par TVOntario et l'organisation française des championnats. Seul le règlement complet lie les concurrents et engage les parties. Toute personne intéressée à en recevoir un exemplaire peut s'adresser à TVOntario en composant le (416) 484-2636.

Comment jouer ?

Pour se qualifier en vue des quarts de finale du 29 septembre 1990, les concurrents devront faire ce test préliminaire.

Inscrivez-vous dans une des trois catégories suivantes : **juniors** (pour les moins de 21 ans) / **seniors amateurs** (pour les plus de 21 ans) / **seniors professionnels** (pour les spécialistes de la langue française de plus de 21 ans – correcteur, écrivain, journaliste, linguiste, traducteur, professeur de français, de littérature ou de langues classiques, réviseur, rédacteur…)

Si vous appartenez à la catégorie des juniors, complétez les quatre premiers exercices. Si vous êtes senior amateur ou professionnel, complétez tous les exercices.

Faites parvenir le test préliminaire et le bulletin d'inscription dûment remplis par envoi postal de 1re classe suffisamment affranchi **avant le 13 septembre à minuit** (le cachet de la poste en faisant foi) ou par télécopie (fax) avant le 17 septembre 1990 à 17 heures.

Bulletin d'inscription

Nom : ____________________ Prénom : ____________________

Adresse : ____________________
rue app. ville code postal

Tél. : dom. ( ) ____________ bur. ( ) ____________

Âge au 31/12/90 : ________ Sexe : M____ F____ Catégorie : J____ SA____ SP____

Profession : ____________________

Concurrents des provinces de l'Ouest : le test et les dates limites sont les mêmes pour vous. Pour les demandes de renseignements et les envois, adressez-vous à l'Alliance Française de votre province.

juniors / seniors

1. DIS-MOI CE QUE TU DIS, JE TE DIRAI QUI TU ES

En vous fiant aux mots soulignés, devinez le pays d'origine de la personne qui parle. Encerclez un des deux territoires proposés.

1. La porte est ouverte, vous <u>sauvez</u> entrer !	Belgique	Antilles
2. Tu n'as pas aimé le film ? – <u>Si</u>.	France	Canada
3. Je suis le <u>bourgmestre</u> de cette ville.	Canada	Belgique
4. Si vous allez dans la <u>médina</u>, il faut voir le <u>souk</u> !	Antilles	Afrique du Nord
5. J'ai passé tout l'après-midi à <u>poutser</u> sa voiture !	Suisse	Belgique
6. Le <u>dépanneur</u> du coin vend-il de la bière ?	Canada	Antilles
7. Au menu ce soir : une fricassée de <u>lambis</u>.	Suisse	Antilles
8. Ne fais pas du <u>pouce</u>, c'est trop dangereux.	France	Canada
9. Je cherche <u>une patte</u> pour laver la vaisselle.	Suisse	France

juniors / seniors

2. LE DÉTECTEUR DE MENSONGES

Vrai ou faux ? Mettez une croix dans la case appropriée.

	VRAI	FAUX
1. *Oasis* et *tentacule* sont deux mots féminins.	☐	☐
2. *Croître* et *croire* ont des formes conjuguées homonymes que seul l'accent circonflexe distingue.	☐	☐
3. Au futur simple, *bouillir* fait *je bouerai, tu boueras*…	☐	☐
4. Il est correct d'écrire « personne n'est venue ».	☐	☐
5. Quelqu'un qui ment depuis toujours est un *menteur-né* (avec trait d'union).	☐	☐
6. *Après que* demande toujours le subjonctif.	☐	☐
7. *Entre autres* et *de toutes façons* s'écrivent tous deux au pluriel.	☐	☐
8. « L'accent de *cime* est tombé dans l'*abîme* » est un procédé mnémotechnique pour se rappeler lequel de ces deux mots prend l'accent circonflexe.	☐	☐

juniors / seniors

3. ATTENTION ! IL NE FAUT PAS LES CONFONDRE !

Les homonymes sont des mots de même prononciation mais d'orthographe et de sens différents. Inscrivez, dans l'espace réservé à cet effet, la bonne façon d'orthographier les homonymes manquants :

1. Faire la ________ à quelqu'un.
2. Chasse à ________.
3. Ce billet a ________ légal.
4. Prendre quelqu'un de ________.
5. Ça ne ________ pas les rues.
6. Le joli mois de ________.
7. Il y a toujours des si et des ________.
8. Je me ________ à ta place.
9. Manger des ________ chinois.
10. Une ________ est une huche à pain.

juniors / seniors

4. EXPRESSIONS TOUTES (DÉ)FAITES !

Essayez de deviner les expressions toutes faites qui se cachent derrière les représentations graphiques suivantes. Attention, l'orthographe compte !

Exemple : Ça ne tient pas debout.

1. ________
2. ________ (À VO_RE)
3. ________ (2323232323)
4. ________ (G PUBLIC)
5. ________ (O U T pot R R E N)

seniors

5. CHASSÉ-CROISÉ

Rejoignez par une ligne les formes verbales de la colonne de gauche et les descriptions de la colonne de droite qui leur correspondent. Un exemple vous est donné en pointillé.

1. crois	inexistant
2. soyions	subjonctif imparfait 3e singulier
3. tu	subjonctif présent 1re pluriel
4. vainc	impératif présent 2e singulier
5. sut	inexistant
faisez	participe passé masculin
6. cousit	indicatif présent 3e singulier
7. riions	passé simple 3e singulier

seniors

6. D'ACCORD OU PAS ?

Corrigez, s'il y a lieu, les participes passés dans les phrases suivantes :

1. Les heures qu'il m'a *fallues* pour comprendre. ________
2. Les 100 000 $ que m'a *coûtés* cette maison. ________
3. La chanson que j'ai *entendue* chanter. ________
4. Quelle douleur j'ai *eue* à endurer ! ________
5. La chanteuse que j'ai *entendue* chanter. ________
6. Elles s'étaient *mises* dans la tête de partir. ________
7. Ils se sont *parlés* de tout et de rien. ________
8. Quelle peine j'ai *eue* à me lever. ________

seniors

7. SI LES MOTS POUVAIENT PARLER…

…Ils pousseraient des cris de douleur quand on les estropie. Mettez fin aux souffrances des mots mal orthographiés dans le texte suivant en les soulignant et en les corrigeant dans la marge.

1. ________ Lecteur, ne vas pas trop vite, car à aller trop
2. ________ vite on laisse inmanquablement passer des fautes.
3. ________ qu'on aurait pas laissé passer si on était allé
4. ________ moins vite. N'eut été ce test, nous, les fautes,
5. ________ ne nous serions pas faites prier pour t'avertir
6. ________ de notre présence en criant « aïl ! ». Il faut te
7. ________ relire plusieurs fois jusqu'à temps que tu
8. ________ nous es toutes corrigées.

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 9h30 à 11h30 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Une nouvelle pré-maternelle d'immersion française pour les 3 et 4 ans est en voie de s'établir à l'école St.Angelas. Si vous êtes intéressé, S.V.P. contacter Irma au 475-0846 ou Emilie au 475-6322.

7/9

La chorale «LES CHANTAMIS» débutera sa nouvelle saison. Nous invitons tous les gens intéressés à se joindre à nous. L'inscription ainsi que la première répétition de l'année auront lieu le 11 septembre à 19h15 à l'école Maurice-Lavallée. Pour de plus amples renseignements, communiquer au 466-5839. Lise ou Léonard se feront un plaisir de répondre à vos questions.

14/9

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

CALGARY

Soirée d'ouverture du Club de l'amitié (55 ans et plus) le 7 septembre 1990 à 19h30 au sous-sol de l'église Sainte-Famille au 1719, 5e Rue S.O., Calgary. Soirée du bon vieux temps. Vin et fromage, élection d'un comité et conférencier invité.

7/9

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

14/9

Présentement la coop «Le Quartier du Collège» accepte les demandes des gens voulant être sur la liste d'attente pour un appartement à louer. Il y a possibilité de subvention. Pour plus d'informations, contactez Johanne Mercier au 431-1034.

On demande une cuisinière à temps partiel - endroit - dans les environs de la Faculté Saint-Jean. Pour plus de renseignements appeler au 465-0495.

14/9

CALGARY

Maman voudrait garder des enfants, chez elle, 10 ans d'expérience, mère de 3 enfants. pour plus d'informations, appeler Danielle au 280-3213

14/9

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

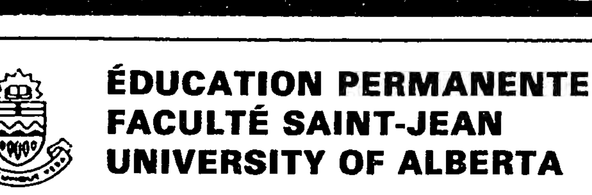
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



ÉDUCATION PERMANENTE
FACULTÉ SAINT-JEAN
UNIVERSITY OF ALBERTA

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ADMINISTRATION DES ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF

Vous êtes une personne dynamique? Vous aimez les défis? Une carrière en développement communautaire vous intéresse?

L'Éducation permanente, Faculté Saint-Jean, University of Alberta, offre un programme de certificat en développement communautaire. Les cours débutent en octobre 1990 et vous offrent la possibilité d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés dans les domaines suivants:

- planification et développement communautaire
- gestion des bénévoles
- communication et relations publiques
- gestion financière et levée de fonds
- animation et dynamique de groupe
- structures et organismes gouvernementaux.

Format du programme:
Le programme en développement communautaire est d'une durée de 12 mois pour l'étudiant à temps plein. Les cours sont offerts selon un horaire varié, le jour, le soir et parfois la fin de semaine. Il est aussi possible de s'inscrire à temps partiel.

Les candidats qui complètent le programme avec succès se verront décerner un Certificat en développement communautaire de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, University of Alberta.

Conditions d'admissibilité:
Si vous êtes âgé d'au moins 17 ans, vous avez complété votre secondaire et vous avez une bonne connaissance du français, vous êtes éligible.

Coût de programme:
Les frais de scolarité sont établis selon les politiques et les règlements de l'Éducation permanente. Dans plusieurs cas, il y a possibilités d'obtenir une aide financière. Pour l'étudiant à temps plein les frais de scolarité sont de 750 $ pour la durée du programme. Il est également possible de s'inscrire à temps partiel à raison de 75 $ le module.

Vous devez vous inscrire le plus tôt possible à:

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
Pavillon André Daridon
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
Téléphone: (403) 468-1582

Alberta
GOVERNMENT OF ALBERTA

VENTE PUBLIQUE DE TERRAINS
(Loi sur le recouvrement des taxes)
AMÉLIORATION DU DISTRICT NO 18S

Avis est par la présente donné, que le ministère des Affaires Municipales de l'Alberta mettra en vente, par encan public, au bureau du ministère des Affaires Municipales, 210 Édifice Provincial, 4904 - 50e Avenue, Bonnyville, Alberta, le mercredi 12 septembre 1990 à 14 h 00, selon les termes de la Loi sur le recouvrement des taxes, les terrains suivants:

Pt de sec.	Sec.	Canton	Rang	M.	Surface	Code
S.E.	34	60	2	4	158.97	802026341
Pt N.E.	19	62	7	4	131.50	60-U-270A
N.O. de la rivière						
Pt N.O.	19	62	7	4	138.90	60-U-270
N. de la rivière						
N.E.	20	62	7	4	159.09	58-U-270
Pt N.O.	20	62	7	4	83.70	59-U-270
S. de la rivière						
Pt N.O.	20	62	7	4	58.90	115-G-272
N. de la rivière						
N.O.	22	62	7	4	160.00	237-G-248
Pt S.O.	28	62	7	4	63.20	54-U-270

Près de Moore Lake

Lot	Bloc	Plan	Code
6	4	7621288	792182725
3	2	7621288	772185107
			812035586
			812035587

Chaque morceau de terrain sera offert en vente, sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et sujet à une offre de réserve et aux conditions et restrictions contenues dans le certificat de titre existant.

Réservant ainsi toutes les mines et minerais.

Les termes et les conditions de la vente seront annoncés à la vente, ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat peut se faire par paiement de tous les arrérages de taxes et les coûts en tout temps avant la vente.

Fait à Edmonton, Alberta, le 29 juin 1990.

A.R. Grover, Sous-ministre

Pièces...

(suite de la page 8)

Quant à la présentation de la Société de théâtre de Calgary, «La génération velcro», celle-ci était présentée en français seulement. Beaucoup de texte, une salle où l'on étouffait à cause de la chaleur des premiers jours du Fringe, d'une durée de 90 minutes, certains ont poussé des soupirs de soulagement lorsque la pièce s'est terminée. Les commentaires recueillis à la sortie démontrent que si la pièce avait eu une durée moins longue, elle aurait pu être appréciée à sa juste valeur. Dommage... un bon sujet, un bon texte... peut-être surexploités...

Finalement «Conversation Sinfonietta», présentée par le Théâtre français d'Edmonton, met en scène une pièce différente de toutes les autres francophones. Poésie théâtrale, harmonie des sons, cette «conversation» est bien différente de ce que le théâtre francophone a l'habitude de nous offrir. Et le Fringe se révèle peut-être le meilleur endroit pour prendre ce risque. Un risque qui s'est révélé jusqu'à maintenant bien calculé, puisque cette pièce est arrivée première au régional d'Edmonton en février 1990 et s'est classée parmi les trois premières au provincial de Lethbridge en mars 1990. En plus d'obtenir une mention spéciale pour sa mise en scène, «Conversation Sinfonietta» s'était vue décerner le titre de «Outstanding production».

Rappelons que la pièce «La vie après le hockey» n'a pas été présentée puisque le comédien André Roy s'est blessé quelques jours avant l'ouverture du Fringe.

En espérant que le nombre de pièces francophones ira toujours en grandissant, puisque c'est un excellent moyen de promouvoir notre langue auprès des anglophones. Surtout s'il est appuyé d'une présence constante au kiosque francophone, situé sur la 83e Avenue.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 1er au 7 septembre 1990

SAMEDI

- 17h00 **TÉLÉJOURNAL**
- 17h10 **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE**
- 17h30 **BASEBALL DES EXPOS:** Los Angeles à Montréal
- 20h00 **EXPÉDITION**
- 20h30 **LA MER À VOIR**
- 21h00 **SAMEDI PM**
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 22h35 **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE**
- 22h55 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Coup de foudre

DIMANCHE

- 18h10 **FILM:** Les sama, derniers nomades de la mer
- 18h40 **FILM AU TÉLÉCINÉ**
- 19h00 **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Le déclin de l'empire américain
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h15 **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE**

LUNDI

- 17h00 **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE**
- 18h00 **FILM:** Jour de plaine, arrière scène
- 18h30 **COURTS MÉTRAGES:** Désespoir à l'espoir
- 19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
- 19h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 20h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 20h20 **LE POINT**
- 20h50 **LA MÉTÉO**
- 20h55 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 21h00 **LE SIGNE DE FEU**
- 22h00 **UN COUP D'ÉTAT TRÈS CONVENABLE**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE**
- 01h00 **L'ÉTÉ DE LA RÉVOLUTION**

MARDI

- 17h30 **LE GRAND REMOUS**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **À COMMUNIQUER**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 20h20 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **CORMORAN**
- 22h00 **MÉTROPOLIS**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **ROCK** (1ère partie)

MERCREDI

- 17h30 **COMMENT ÇA VA**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MUSICOLORE**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 20h20 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
- 22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA:** Les seins de glace

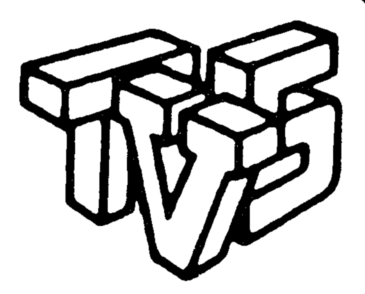
JEUDI

- 17h30 **SUPER SANS PLOMB**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **TÊTE PREMIÈRE**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 20h20 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **PERRY MASON:** Meurtre en direct
- 23h00 **L'HEURE G**

VENDREDI

- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 20h20 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **SÉRIES-PLUS:** Confessional
- 23h00 **L'HEURE G**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 1er au 7 septembre 1990

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 17h30 **PARCOURS**
- 18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 20h00 **CHAPITEAU 3**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h00 **PARCOURS**
- 23h00 **SACRÉE SOIRÉE**
- 24h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 17h30 **SENTIERS**
- 18h00 **APOSTROPHES**
- 19h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 20h30 **JEUNES SOLISTES**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h00 **SENTIER**
- 22h30 **APOSTROPHES**
- 24h00 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 17h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 18h45 **THALASSA**
- 19h45 **LES 90 RUGISSANTS**
- 20h45 **CARRÉ VERT: LE CHEVAL VERT**
- 21h15 **ALICE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 23h50 **THALASSA**
- 24h45 **LES 90 RUGISSANTS**
- 01h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 17h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
- 18h10 **TÉLÉTOURISME**
- 18h40 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 20h00 **LES PRIMITIFS**
- 21h00 **TÉLÉSCOPE**
- 21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h25 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
- 23h05 **TÉLÉTOURISME**
- 23h35 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 17h30 **LE POINT DE LA MÉDECINE**
- 18h30 **LÉGENDES DU MONDE**
- 19h00 **TÉLÉOBJECTIF**
- 19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 20h00 **THE HOLLYWOOD MESSENGER**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h00 **LE POINT DE LA MÉDECINE**
- 23h00 **LÉGENDES DU MONDE**
- 23h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 24h00 **TÉLÉOBJECTIF**
- 24h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 17h30 **HAUTE CURIOSITÉ**
- 18h30 **AVIS DE RECHERCHE**
- 20h30 **MERS ET MERVEILLES**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h00 **HAUTE CURIOSITÉ**
- 23h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 17h30 **TÉLÉSCOPE**
- 18h30 **GRAND ÉCHIQUIER**
- 20h55 **DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES**
- 21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 23h15 **LE GRAND ÉCHIQUIER**
- 01h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Nécrologie

DUROCHER

Est décédée le 7 juillet après une longue maladie, à Edmonton, à l'âge de 92 ans, Mme Virginie Durocher, née Belcourt.

Née à Gunn, Alberta, en 1898, elle épousa en 1920 M. Louis Zéphirin Durocher. Ils vécurent à Saint-Albert jusqu'à la mort de son mari en 1963. Ils eurent neuf enfants: Arthur (Délia) de Grouard, Joseph (Janet) de Gunn, Bob (Elisabeth) d'Edmonton, Fred d'Edmonton, Margaret Allen de Seattle, Penny (Ted) Bardue de Lynnwood (Washington), Alice (Victor) Wotowich d'Edmonton, Shirley (Victor) Fagen de Valleyview. Elle laisse dans le deuil de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et amis.

Ses funérailles furent célébrées à l'église catholique de Saint-Albert par le Père Dan Lafrance le 12 juillet dernier.

BROCHU

Est décédé à Mallaig, le 7 juillet à l'âge de 61 ans, M. Théodule Brochu.

Il laisse dans le deuil son épouse Cécile; trois fils et deux filles: Daniel (Donna) d'Edmonton, Armand (Nina) de Mallaig, Blair (Kim) de Saint-Vincent, Léonie (Marcel) Amyotte et Anne-Marie (Roméo) Amyotte, tous de Mallaig; 15 petits-enfants, 4 frères et une soeur: Léo (Marguerite) de Vancouver, Henri (Thelma) de Mallaig, Émile (Thérèse) d'Edmonton, Gilbert (Helen) d'Edmonton et Armandine Bacque de Thérien.

Ses funérailles furent célébrées le 10 juillet à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf par Monseigneur Jean-Luc Pigeon.

DUCHARME

Est décédé le 7 juillet à Bonnyville, à l'âge de 71 ans, M. Georges Émile Ducharme.

Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite, quatre fils: Robert (Donna), Édouard, Guy (Marilyn) et Philip; sept filles: Jeannine Ducharme, Stella (Jim) Medley, Yvette (Karl) Adam, Léonce (John) Vardy, Ida Ducharme, Madeleine (Burt) Van de Pol et Thérèse (Rick) Aberson; 18 petits-enfants, une arrière-petite-fille, une soeur, Cora Daigle; de nombreux neveux, nièces et amis.

Ses funérailles furent célébrées le 10 juillet à l'église Saint-Joseph de Fort Kent.

LAPOINTE

Est décédé le 11 juillet, à l'âge de 57 ans, M. Armand Joseph Lapointe de Bonnyville.

Il laisse dans le deuil son épouse May, trois fils: Danny (Kandy) de Camrose, Garry et Claude tous deux de Bonnyville, ses parents Raoul et Christine de Bonnyville, sa belle-mère Eva Scharf; ses frères et soeurs: Phil (Gerty) Caouette, Joe (Germaine), Betty Croteau, Vic (Adrienne), tous de Bonnyville, Art de Gunn, Maurice de Millwoods, Lucien (Terry) Goudreau. de Beaumont, Andy (Ruth Mary) d'Edmonton, Jim (Eva) Moser d'Edmonton, Ralph de Bonnyville et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles furent célébrées par le Père R. Simard le 15 juillet dernier.

Professionnels

Cartes d'affaires

Le français perd des défenseurs politiques

par MARC PICHETTE
(collaboration spéciale)

APF - Le fait français en Ontario est défendu de façon de plus en plus timide par les trois grands partis politiques provinciaux.

La décision du député néo-démocrate de Sault Sainte-Marie, Karl Morin-Strom, de quitter la vie politique, rappelle que l'intolérance au fait français est relativement populaire en Ontario et que les partis provinciaux s'y sont ajustés en conséquence. Le leader du Nouveau parti démocratique, Bob Rae, a indiqué que son parti n'entend pas faire du français l'enjeu de l'élection de Sault Sainte-Marie.

Dans sa déclaration de démission, M. Morin-Strom a dit que sa candidature aux prochaines élections ne raviverait que de plus belle la controverse sur la déclaration unilingue de Sault Sainte-Marie.

Un autre exemple de la discrétion du fait français, au niveau de la politique provinciale, réside dans la composition même du cabinet du gouvernement libéral de David Peterson où les francophones n'ont aucun portefeuille majeur.

Bernard Grandmaître, après avoir occupé successivement le poste de ministre aux Affaires municipales, au Revenu et en tant que ministre délégué aux Affaires francophones est désormais relégué au poste d'ajoint-parlementaire du ministre de la Santé. La nomination d'un anglophone bilingue aux Affaires francophones, servait également à apaiser le mouvement anti-français. Charles Beer, titulaire des Affaires francophones depuis le mois d'août dernier, est l'un des leurs et devait, selon ce raisonnement, être en mesure de calmer les craintes des anglophones.

Le député de Carleton-Est, Gilles Morin, ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, ne détient pas un portefeuille important. Finalement, le ministre du Développement du Nord, René Fontaine, ne sera pas candidat lors des élections provinciales.

Le refus du Parti conservateur, d'appuyer une motion réaffirmant son soutien à la Loi sur les services en français, indique qu'il ne mettra pas sa tête sur le billot pour défendre les droits des francophones. Plusieurs membres du caucus conservateur estiment d'ailleurs que la Loi sur les services en français va déjà trop loin.